

reflet

Saint-Palais-sur-Mer

HOTEL de VILLE

AVRIL
MAI
JUN
2026

DOSSIER SPÉCIAL Élections municipales 2026



stpalaissurmer.fr

Sommaire

04 Retour
en images

27 Quoi de neuf
dans l'agglô ?

12 Ça fait
l'actu

28 Culture

17 Décryptage

29 Et si on
sortait ?

20 En conseil
municipal

36 Vie
associative

46 Tribunes

22 Zoom
sur

44 État civil
Infos pratiques

47 Vous
sur insta

08-11

Dossier spécial

Élections
municipales 2026



Hôtel de ville - 1 avenue de Courlay - 17420 Saint-Palais-sur-Mer / Tel. 05 46 23 56 56
mairie@stpalaissurmer.fr / Site : www.stpalaissurmer.fr
Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h - Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16h30

Responsable de la publication : Pierre BERNARDAUD - **Responsable de la rédaction** : Diane DERYAN
Responsable de la communication : Baptiste TONIN - **Chargée de communication** : Kristell GOYEAU
Design graphique et réalisation du magazine : Instant Urbain - **Photographes** : Ville de Saint-Palais-sur-Mer (p4-6-7-12-13-17-18-22-23 à 26-40) Xavier Renaudin (couverture-p3-p6-p8 à 11) Sandrine.gnr (p5) CARA (p17-18) Samuel Gendrillon/ONF (p19) Artgrafik/Denis Bibbal (p23) CARA/Vincent Munier (p27) OTC Royan Atlantique/Thierry Avan (p23-35) Tony Voisin (p31-34) -

Impression : Atlantique Offset - La Tremblade. **Tirage** : 4 000 exemplaires



de vous à moi

Chère Madame, cher Monsieur,

Lors des élections municipales des 15 et 22 mars derniers, 7 Saint-Palaisiens sur 10 se sont rendus aux urnes. Quel qu'ait été le choix de chacun, c'est un chiffre remarquable, qui témoigne de la vitalité de notre démocratie locale et de l'attention que nous portons collectivement à l'avenir de notre commune. Cette mobilisation place la barre haut pour les élus que vous avez choisis.

Avec la nouvelle équipe municipale, nous abordons cette responsabilité avec un mot d'ordre : le respect.

Le respect de tous les Saint-Palaisiens, d'abord. Être élu, c'est être au service de chaque Saint-Palaisien, avec la même attention et un souci permanent d'équité, quel que soit son âge, son quartier, son métier, qu'il soit résident permanent ou secondaire.

Le respect de nos engagements, ensuite. Pendant cette campagne, nous avons défendu une vision claire pour Saint-Palais-sur-Mer. Notre cap pour ce mandat : tout faire pour aller vers une commune qui vive toute l'année, en trouvant ce trait d'union qui nous manque entre octobre et février. Pour que nos entreprises aient des raisons de rester ouvertes en basse saison, que notre population cesse de baisser et que notre école conserve sa vitalité. Nous agissons également pour améliorer la qualité de vie de chacun : sécurité, végétalisation de notre cadre de vie, entretien des routes et des trottoirs, mais aussi une relation entre la mairie et les habitants plus simple, plus directe et plus efficace.

Le respect, enfin, de la diversité des voix qui se sont exprimées lors de cette élection.

Je veux saluer les équipes de Fabienne Labarrière, Jean Prou et Didier Heckel, ainsi que les nombreux électeurs qui leur ont accordé leur confiance. À travers leurs votes, il me semble que des attentes fortes se sont exprimées, et il est de notre responsabilité de les entendre : respect de notre environnement, préservation de l'identité de Saint-Palais-sur-Mer, renforcement de la sécurité, sobriété dans la gestion des finances publiques, équité entre chaque quartier. Nous partageons pleinement ces attentes, et les placerons au cœur de notre action. Nous sommes prêts à travailler avec l'ensemble des élus, de tous les bords, avec l'ensemble des services de la commune dont je tiens à souligner l'expertise et l'engagement, ainsi qu'avec tous les Saint-Palaisiens qui souhaiteront contribuer aux travaux de la municipalité, dans un esprit de rassemblement au service de notre bien commun : Saint-Palais.

Les prochaines semaines seront importantes pour la réussite d'ensemble de ce mandat. Plusieurs chantiers seront engagés dès le début de cette période pour prendre un bon départ, et traduire concrètement notre programme en actions. Nous reviendrons vers vous dans le courant de l'été pour vous présenter l'avancement de nos travaux et donner de la visibilité sur la suite de notre engagement à votre service.

Je veux enfin adresser un message plein de reconnaissance à Claude Baudin, qui transmet aujourd'hui le flambeau après 36 années au service de la commune qui l'a vu naître. De la Grande Côte à la salle Dominique Rocheteau, du pôle santé Simone Veil à la salle Michel Legrand, il faudrait bien plus qu'un édito pour dire ce qu'il a apporté à Saint-Palais-sur-Mer. Mais au-delà de ces réalisations, il laisse surtout l'exemple d'un infatigable engagement pour sa commune et ses habitants. Son action pour sa commune prendra désormais une autre forme, mais parce qu'on ne se refait pas, son engagement sera à son image : passionnément saint-palaisien.

Bonne lecture, et à très bientôt !

Pierre Bernardaud



Retour en images



MARDI 16 DÉCEMBRE

Soupe party

Les enfants de l'école et les aînés de la Résidence du Lac ont partagé un moment de convivialité en confectionnant une soupe qu'ils ont ensuite dégustée ensemble.

École Lucien Robin



LUNDI 5 JANVIER

Cérémonie commémorative

Traditionnelle cérémonie à la mémoire des aviateurs australiens morts à Saint-Palais-sur-Mer le 5 janvier 1945.

Chapelle des aviateurs et cimetière de Courlay



JEUDI 8 JANVIER

Vœux du Maire

Claude Baudin, entouré de l'équipe municipale, a présenté ses vœux pour la nouvelle année 2026.

4 médailles de la ville ont été décernées à des personnes ayant œuvré depuis des années pour la collectivité :

- **Diego Calderon**, entraîneur de Saint-Palais Sport Football
- **Louis Clautour**, champion de France et d'Europe d'athlétisme, Athlétique club de Saint-Palais
- **Amandine Géraud**, bibliothécaire section adultes, médiathèque du centre culturel
- **Vito La Scola**, lieutenant-colonel, maître de cérémonies patriotiques, bénévole et ancien conseiller municipal

Salle des fêtes





MARDI 6 JANVIER

Saint-Palais sous la neige

La neige, tombée abondamment pendant la nuit, a offert des images rares de la commune.

Un moment singulier où mer et hiver se rencontrent pour révéler toute la beauté du territoire.



Les jardins de l'hôtel de ville



Le centre culturel



Le sentier des Douaniers



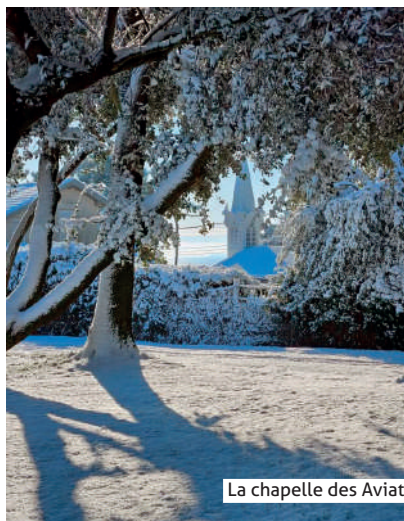
Un tipi sous la neige



Le phare de Terre Nègre



La plage du Bureau



La chapelle des Aviateurs



Retour en images



SAMEDI 31 JANVIER

Zicos party

À l'occasion des Zicos Days, des groupes éphémères ont partagé la scène pour une soirée de concerts live endiablés. Un événement organisé par l'association Tous au Jus.

[Salle des fêtes](#)



MARDI 3 FÉVRIER



Les bébés lecteurs

Tous les premiers mercredis du mois, les enfants sont captivés par les belles histoires racontées par les médiathécaires. La lecture partagée accompagne l'éveil sensoriel, émotionnel et du langage du jeune enfant.

[Centre culturel Boris Vian](#)

**VENDREDI
6 FÉVRIER**

Concert des professeurs

"*Vous non plus, vous n'avez pas changé.*" Cette édition marquait le 30^e anniversaire du conservatoire, célébré à travers une rétrospective musicale retraçant son histoire artistique et pédagogique.

[Salle Michel Legrand](#)



DIMANCHE 8 FÉVRIER

Repas des Aînés

270 personnes se sont retrouvées pour partager le traditionnel repas offert par la municipalité en l'honneur de nos aînés, dans une salle décorée sur le thème "St-Pal fait son cinéma". Un moment festif toujours très apprécié.

[Salle omnisports](#)



Atelier-débat sur l'intelligence artificielle dans notre quotidien

VENDREDI 13 FÉVRIER

Animé par les conseillers numériques Coclic'O, en partenariat avec la ville, devant une salle comble.

Salle Michel Legrand

MARDI 17 FÉVRIER

Carnaval intergénérationnel

Les aînés et les enfants du centre de loisirs ont partagé un joli moment de convivialité autour d'activités et d'un bal costumé.

Résidence du Lac



MERCREDI 25 FÉVRIER

Nettoyage écocitoyen



Plus de 80 personnes ont participé au ramassage de déchets sur la plage de la Grande Côte, organisé par le Parc de l'Estuaire et l'Office français de la biodiversité. Merci à tous pour cette belle action environnementale !

Plage de la Grande Côte

**MERCREDI
25 MARS**



Visite de l'aquarium

Sortie des enfants du centre de loisirs à l'aquarium. Un spectacle toujours aussi époustouflant !

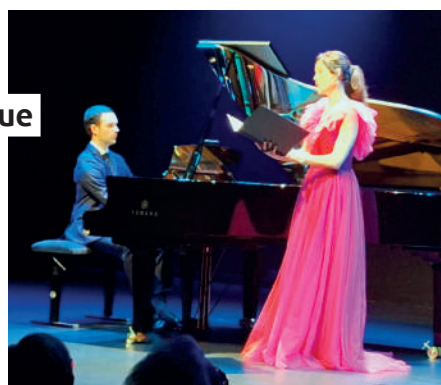
La Rochelle

VENDREDI 6 MARS

Concert lyrique

Maria Mirante, mezzo-soprano et Paul Beynet, pianiste, ont captivé un public conquis par le chant et l'énergie communicative du duo.

Salle Michel Legrand



DU 23 AU 26 MARS

Festival Électrosession "Le Veilleur du temps, là où le son retient l'instant"



Une semaine de musique électroacoustique portée par le conservatoire municipal. Au programme : concert, rencontres, masterclass, rando-électro, conférences, ateliers et concert de clôture par l'ensemble Ars Nova.

Élections municipales 2026



La nouvelle équipe de conseillers municipaux de Saint-Palais-sur-Mer, en place depuis le 28 mars, dans les jardins de l'Hôtel de ville

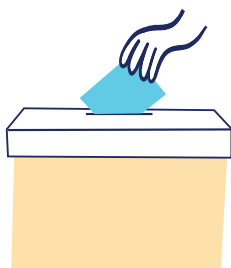
Une nouvelle équipe à votre service

Les élections municipales ont eu lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026.
21 candidats sur 27 de la liste "Ensemble pour Saint-Palais" sont élus au 2nd tour.
Pierre BERNARDAUD est élu maire lors du conseil municipal d'investiture du 28 mars, succédant à Claude BAUDIN.

Résultats de l'élection : 1^{er} tour - 15.03.2026

Ont obtenu :

- Liste "**Ensemble pour Saint-Palais**", conduite par Pierre Bernardaud : **38,14 %**
- Liste "**Saint-Palais au cœur**", conduite par Fabienne Labarrière : **31,93 %**
- Liste "**S'engager pour Saint-Palais**", conduite par Didier Heckel : **19,53 %**
- Liste "**Tous pour Saint-Palais**", conduite par Jean Prou : **10,41 %**
- Taux de participation : 69,17 %



Résultats de l'élection : 2nd tour - 22.03.2026

Ont obtenu :

- Liste "**Ensemble pour Saint-Palais**", conduite par Pierre Bernardaud :
1 489 voix soit **50,12 %**
- Liste "Saint-Palais au cœur", conduite par Fabienne Labarrière :
1 079 voix soit **36,32 %**
- Liste "S'engager pour Saint-Palais", conduite par Didier Heckel :
403 voix soit **13,56 %**
- Nombre d'inscrits : 4 347
- Nombre de votants : 3 032
- Bulletins nuls : 21
- Bulletins blancs : 40
- Suffrages exprimés : 2 971
- Taux de participation : 68,35 %

Installation du conseil municipal - 28.03.2026

Les 27 nouveaux membres du conseil ont officiellement été installés le 28 mars dernier lors du conseil municipal d'investiture.

Pierre Bernardaud a été élu maire pour la première fois, après avoir été conseiller municipal (2020) puis maire adjoint (2024) dans l'équipe de Claude Baudin.

Le conseil municipal est également composé de 8 adjoints, 6 conseillers délégués et 12 conseillers municipaux de majorité et d'opposition.



Les précédents maires de la commune, Henri Bugnet et Claude Baudin, aux côtés de Pierre Bernardaud, symbole de transmission



Anne-Laure Perot (1^{re} adjointe) et Pierre Bernardaud, élu maire lors du conseil municipal d'installation



Le maire

Pierre BERNARDAUD



Le maire et les adjoints

Les adjoints



1^{re} adjointe
Anne-Laure PEROT



2^e adjoint
Guillaume CHEREL



3^e adjointe
Diane DERYAN



4^e adjoint
Jean STEINMETZ



5^e adjointe
Sophie WALDTEUFEL



6^e adjoint
Romain GUILLEMOT



7^e adjointe
Nathalie MICHELIN



8^e adjoint
Gilles SAINT-GEORGES
CHAUMET

Les 6 conseillers délégués



Nathalie
AUDOIRE



Valérie
BERTHELOT



Agnès
HILLAIRET



Alain
LIBEROS



Éric
PILLOTON



Pascal
RENARD

Les 6 autres conseillers municipaux de la majorité



Eva
BEAUVAIS



Alain
BLANCHET



Audrey
BRISSON



Léa
DARSON



Olivier
JOUSLIN DE NORAY



Christian
LINO

Les 6 conseillers municipaux de la minorité



Isabelle
CHENEAU



Marie-Éléonore
JULLIEN



Vandy
JUNIAT



François
MARTIN



Jacques
REYNIER



Didier
HECKEL

Liste "Saint-Palais au cœur"

Liste "S'engager pour Saint-Palais"



Le nouveau conseil municipal réuni
pour la première fois à l'Hôtel de Ville

Les conseillers communautaires

Les conseillers communautaires (communauté d'agglomération Royan Atlantique) ont été élus en même temps que les conseillers municipaux :

Pierre Bernardaud et Sophie Waldteufel.



Le point sur les travaux

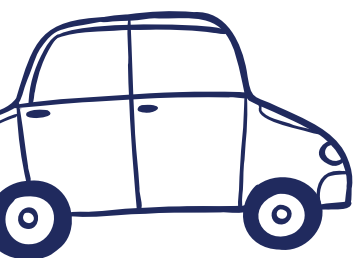
Pointe de la Grande Côte

Les travaux du parking se poursuivent sans retard malgré les conditions météorologiques défavorables.

Les équipements sont installés (containers enterrés, toilettes sèches, appuis vélos, bancs).

Les stationnements sont matérialisés ainsi que les noues d'infiltration. Des arbres sont plantés au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

L'enrobé sur le parking est prévu mi-avril. Celui de l'avenue de la Grande Côte sera réalisé de nuit, fin mai.



Parc Raymond Vignes



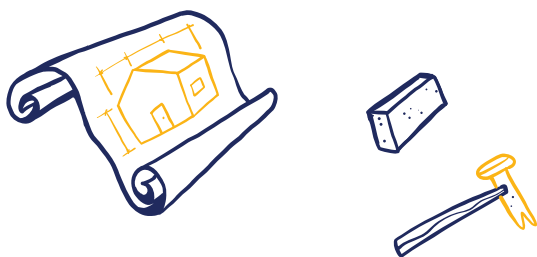
Des travaux sur l'ouvrage de régulation des eaux du lac ont eu lieu en janvier 2026 permettant **la mise en place d'une vanne double vantelle automatisée.** Cette nouvelle vanne permet d'augmenter les capacités de stockage et de vidange du lac. Cette vanne facilitera la gestion du niveau de l'eau du lac, assez élevée en périodes pluvieuses. Les travaux ont été réalisés par l'UNIMA. Le service GEMAPI de la CARA a accompagné la commune.

Rue des Camélias

Les revêtements de trottoirs et les enrobés de la voirie sont achevés, ainsi que les aménagements des espaces verts. L'abribus a été déplacé et constitue un rétrécissement de chaussée pour une sécurité des usagers renforcée.

Lotissement des Roses trémières (carrefour rue des Anémones) : les bordures sont coulées, la réfection des trottoirs est en cours ainsi que la reprise de la chaussée.





Un printemps fleuri

Printemps rime avec entretien courant des espaces verts, fleurissement et créations de massifs floraux.

15 000 fleurs (vivaces, annuelles et bulbes divers) sont plantées sur la commune chaque année par les services techniques.

Nettoyage de la plage du Bureau



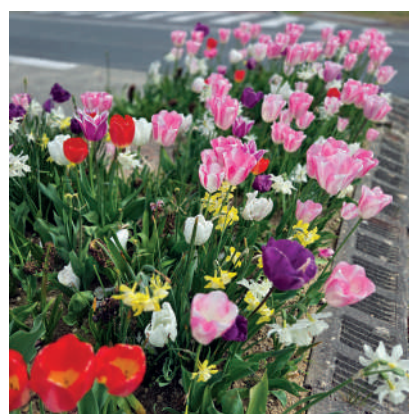
La plage, volontairement laissée à l'état naturel durant l'hiver afin de préserver la laisse de mer, essentielle à la biodiversité, a fait

l'objet d'une intervention des services techniques en mars pour retirer le bois flotté apporté par les grandes marées.



Recyclage

Le saviez-vous : 700 sapins ont été récoltés en centre-ville en janvier. Ils seront valorisés dans les massifs fleuris de la commune.



Ça fait l'actu à Saint-Palais

ENVIRONNEMENT

Demandez votre "Passeport nature"

La municipalité met en place le "permis de végétaliser", un dispositif qui permet aux habitants de participer activement à la végétalisation de l'espace public et à l'embellissement du cadre de vie.

Adoptée par le conseil municipal du 5 février dernier, la délibération approuve la charte "Passeport nature" et autorise la mise en œuvre d'occupations temporaires du domaine public. Les Saint-Palaisiens qui le souhaitent pourront installer et entretenir des dispositifs de végétalisation participative, après instruction de leur demande par les services municipaux.

Cette initiative répond à plusieurs enjeux : renforcer les trames vertes en milieu urbain, créer des espaces refuges pour la biodiversité, favoriser le lien social autour du jardinage, améliorer le cadre de vie et encourager les initiatives citoyennes en faveur de l'environnement.

L'autorisation est accordée pour une durée de trois ans, renouvelable. La charte précise les règles à respecter, notamment en matière de sécurité, d'accessibilité et de compatibilité avec l'usage du domaine public. Une liste de plantes conseillées accompagne le dispositif.

Pour participer, il suffit de déposer une demande auprès de la mairie et de s'engager à entretenir les aménagements réalisés.



ÉLAGAGE DES ARBRES

Rappel de la réglementation

Cette année encore, des arbres non élagués sur des propriétés privées ont heurté des câbles électriques provoquant des coupures d'électricité de plusieurs jours chez les riverains.

Constatant encore de nombreux manquements et recevant de multiples réclamations, la municipalité rappelle la réglementation en vigueur :

Arrêté municipal F 2020-272 (extrait) :

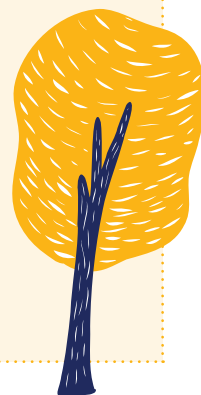
« Vu le règlement sanitaire départemental de la Charente-Maritime du 12 août 1982 modifié le 24 mai 1983 du et

notamment son titre II "locaux d'habitation et assimilés" et plus particulièrement l'article 23 qui précise que **les habitations et leurs dépendances doivent être tenues, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, dans un état constant de propreté.**

Article 6. Les propriétaires ou leurs représentants, riverains des voies publiques et de tout espace public de la commune doivent effectuer la taille des haies ainsi que l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations de manière à ne générer aucun obstacle à la circulation des véhicules et des piétons. »

De même, toujours **dans un esprit de bien vivre ensemble**, il apparaît essentiel d'éviter les pollutions visuelles et gênes occasionnées par une végétation débordante.

Enfin, dans le cas où les propriétaires ou leurs représentants négligeraient de se conformer à ces prescriptions, la commune pourra faire effectuer d'office les travaux d'élagage nécessaires aux frais des propriétaires après mise en demeure restée sans effet.



ENVIRONNEMENT

Inventaire ornithologique : 42 espèces recensées sur la commune



La commune de Saint-Palais-sur-Mer réalise actuellement un inventaire ornithologique sur l'estran, le parc Raymond Vignes et le marais de Bernezac. Cette étude de terrain a déjà permis d'observer **42 espèces** sur le marais de Bernezac et le parc Raymond Vignes, témoignant de la richesse écologique de ces espaces naturels.

Cet inventaire a pour objectif de mieux connaître les espèces présentes afin d'installer des nichoirs adaptés à leurs besoins. Au parc Raymond Vignes, des nichoirs spécifiques seront notamment installés pour favoriser la reproduction des martinets noirs.



LE PIC ÉPEICHETTE

Plusieurs individus de **pic épeichette** ont également été observés, ce qui est remarquable, car cet oiseau discret passe souvent inaperçu. Appartenant à la famille des pics, il est à peine plus grand qu'une mésange. Il affectionne particulièrement les vieux arbres, dans lesquels il creuse ses cavités pour nicher.



LE MARTIN-PÊCHEUR

Un couple de **martins-pêcheurs d'Europe** a été observé récemment, assez discrètement, en plein passage de proie. Ce comportement indique que la période de reproduction a débuté pour ces deux individus. Reconnaissable à son plumage bleu éclatant et à son ventre orangé, le martin-pêcheur fréquente les zones humides où il chasse de petits poissons. Sa présence confirme la qualité écologique du marais.

ENVIRONNEMENT



Des gîtes à chauves-souris installés au bois du Gourbaud

Le 26 février 2026, l'association Nature Environnement 17, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) et le service Espaces verts de la commune ont procédé à la pose de **quatre gîtes à chauves-souris** dans le bois du chemin du Gourbaud, à Saint-Palais-sur-Mer.

Cette action vise à favoriser la **Noctule commune**, une espèce forestière protégée. La première colonie locale a été répertoriée à Saint-Augustin. Après quatre années de suivi de certains individus par la CARA, il a été établi que ces chauves-souris viennent se nourrir sur le territoire de Saint-Palais-sur-Mer, qui constitue donc une aire d'alimentation importante pour l'espèce.

Consciente de son rôle dans la préservation de cette espèce rare, la commune a financé l'installation de ces quatre gîtes, qui feront l'objet d'un suivi par Nature Environnement 17. Elle a également signé la convention du label "**Refuge pour les chauves-souris**", affirmant ainsi son engagement en faveur de la biodiversité locale et de la protection de ces précieux auxiliaires de la nature.

SOCIAL

Médaille d'argent pour le label "Villes amies des aînés"

La commune de Saint-Palais-sur-Mer vient d'obtenir une belle reconnaissance : le label "Ami des Aînés" avec le niveau **Argent**. Réuni le vendredi 19 décembre, le Comité de labellisation a salué l'engagement constant de la commune en faveur de ses habitants seniors.

Ce label distingue les collectivités qui placent le bien-être, l'inclusion et la qualité de vie des aînés au cœur de leurs politiques publiques.

La médaille d'argent vient souligner les efforts déjà accomplis : **développement d'actions favorisant le lien social, amélioration de l'accessibilité, accompagnement des personnes isolées et valorisation de la participation des seniors à la vie locale.**



Au-delà de cette reconnaissance, la municipalité y voit un encouragement fort à poursuivre et amplifier les initiatives engagées, afin de faire de la commune un territoire toujours plus attentif, solidaire et accueillant pour ses aînés.



Concours photo 2026

À l'occasion de la manifestation "Saint-Palais fête sa nature", la commune organise un concours photo ayant pour thème : **"La nature au fil du temps à Saint-Palais-sur-Mer"**.

Ce concours est ouvert à tous les photographes amateurs **jusqu'au 9 mai 2026 à 18h**.

Les lauréats seront annoncés lors de la manifestation "Saint-Palais fête sa nature", **samedi 23 mai**.

Le règlement et la fiche d'inscription sont téléchargeables sur **www.stpalaisurmer.fr**

SANTÉ

Dépistage dermatologique

La prévalence des cancers cutanés augmente. C'est pourquoi la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) Royan Atlantique propose des temps de dépistage des lésions pigmentaires (lésions noires de la peau) sur tout le territoire de la communauté d'agglomération (CARA). Un temps de dépistage gratuit du mélanome, en partenariat avec la mairie de Saint-Palais-sur-Mer, est organisé :

**Mercredi 27 mai
de 9 h à 13 h, à la salle des fêtes
Sur rendez-vous uniquement
sur la plateforme en ligne
(accessible prochainement).
Ouvert à tous les habitants
de la CARA.**



Décryptage

TRAVAUX / ENVIRONNEMENT

Érosion côtière - Corniche de Nauzan et corniche des Pierrières

La commune de Saint-Palais-sur-Mer a connu, au cours du mois de février 2026, deux nouveaux épisodes d'érosion côtière : l'un sur une portion de la corniche de Nauzan, l'autre sur la corniche des Pierrières. Phénomène naturel, l'érosion du littoral s'accroît, mais la municipalité continue d'entreprendre des actions pour préserver son patrimoine naturel et assurer la sécurité des riverains et passants.

1. CORNICHE DE NAUZAN : PLUS DE PEUR QUE DE MAL

Le littoral communal est constitué d'un estran rocheux marqué par des failles longitudinales. Certaines d'entre elles sont obturées par des murs de soutènement.

Ces dernières années, la perte progressive de sable et

l'action répétée de la mer ont fragilisé plusieurs ouvrages. L'un des murs implantés au droit d'une faille présentait une rupture en son pied, générant un désordre visible sur la voirie.

AVANT



Vues du mur partiellement effondré



Vue de l'intérieur de la faille

Dès son signalement, le cabinet d'expertise géotechnique **GÉOLITHE** est intervenu en urgence le mercredi 4 février afin d'évaluer la situation. Une demande d'autorisation de travaux a été immédiatement déposée auprès de la **DDTM 17 (Direction Départementale des Territoires et de la Mer)**. L'accord a été obtenu dès le lendemain, permettant la réalisation de travaux d'urgence par l'entreprise **EUROVIA** le vendredi 6 février, à marée basse. Par la suite, une étude approfondie a été menée par Géolithe afin de déterminer si des cavités sous la voirie étaient présentes. **L'étude a démontré qu'il n'y avait pas risque d'effondrement de la voirie. Fermée à la circulation pendant deux mois, la route est de nouveau accessible et sécurisée.** Ces travaux ont été pris en charge par la **CARA**, dans le cadre de la "Stratégie locale de gestion de la bande côtière".

APRÈS



Vue du mur après les travaux d'urgence réalisés

2. CORNICHE DES PIERRIÈRES - SECTEUR 1 "LES LUTINS" : DES TRAVAUX D'URGENCE RÉALISÉS

À la suite d'épisodes de fortes pluies conjugués à de grandes marées, un mouvement de terrain s'est produit le mercredi 11 février sur la corniche des Pierrières, le long du sentier longeant la propriété de la villa "Les Lutins", portion déjà actuellement fermée au public depuis 2022.

Cette année, la perte de plus d'un mètre de sable sur la plage du Platin a entraîné un affouillement du mur de soutènement en contrebas. Ce phénomène provoque une aspiration et un soutirage progressif des matériaux, fragilisant l'ensemble de la structure.

Environ 170 m³ de matériaux ont été emportés.



Vue du nouvel effondrement sur le sentier des Pierrières, laissant craindre la perte du mur de soutènement.



Vue du pied du mur de soutènement, désormais hors sable, signe de l'affaissement du sol et de l'aspiration.

NB : Le béton visible provient des travaux d'urgence réalisés après la tempête de janvier 2014, notamment pour combler les cavités à l'arrière du mur (en haut du mur) et renforcer la semelle (la base du mur). Le trou observé est donc lié à ces interventions relativement récentes, pas à un ouvrage militaire ancien.

Le cabinet GÉOLITHE est intervenu dès le lendemain pour expertiser le site. Les services de l'État se sont également déplacés et ont autorisé, le vendredi 13 février, la mise en œuvre de travaux d'urgence afin d'éviter la perte du mur de soutènement.

Un phénomène comparable s'était déjà produit en 2014. À cette occasion, le Département avait procédé au comblement de l'affaissement et à la pose d'une longrine en pied d'ouvrage.

MESURES ENGAGÉES

La **CARA**, dans le cadre de sa stratégie locale de gestion de la bande côtière, a pris en charge l'étude technique ainsi que les travaux d'urgence (pose d'outils d'auscultation et remblaiement des cavités). **Travaux débutés le 30 mars par l'entreprise TERÉLIAN pour une durée de trois semaines**, dans l'attente de l'autorisation de travaux définitifs.

Ces derniers viseront, à plus long terme, à reprendre le pied de l'ouvrage afin de stopper durablement l'aspiration des matériaux. Le site étant classé, toute intervention est soumise à l'autorisation préalable des inspecteurs des Sites classés et de la DDTM.

3. LA GRANDE CÔTE/LES COMBOTS : UN SECTEUR ÉGALEMENT IMPACTÉ

L'élévation du niveau de l'océan, dû au réchauffement climatique et à un déficit chronique en sable, génère un point d'érosion majeur sur la Grande Côte, en forêt des Combots d'Ansoine, propriété du Conservatoire du littoral. Le trait de côte recule de 10 mètres par an. Suite aux passages de deux tempêtes en 8 jours en février dernier (Nils et Pedro), l'Office national des forêts (ONF), en accord avec le Conservatoire du littoral, a mis en place un plan

d'urgence pour évacuer les arbres déstabilisés par l'érosion marine et qui se trouvent juste en bordure de la falaise de sable. Il s'agit d'une coupe de sécurisation afin de protéger dans un premier temps les promeneurs sur la plage et dans un deuxième temps éviter que les arbres, dû à leurs chutes dans l'eau, ne viennent provoquer un accident sur la navigation en sortie de la Gironde.



La dune grise (zone tampon entre la plage et la forêt) a quasiment disparu sous l'assaut des vagues ; les arbres peuvent à tout moment tomber sur la plage.



Les arbres sont enlevés pour redonner de l'espace au développement de la dune grise, zone particulièrement riche en termes de biodiversité.

En conseil municipal



Séance du 18 décembre 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :*

Piscine de Saujon / transfert à la CARA / approbation du rapport de la CLECT

*Approuve à l'unanimité le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) concernant le transfert de la piscine "La Lande" de Saujon à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

Coop Charente-Maritime Habitat / opération La Ganipote / résidence intergénérationnelle / garantie d'emprunt

*Approuve à l'unanimité la disposition suivante : le conseil municipal accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 3 832 371 € souscrit par "l'Emprunteur" auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

Informatique / approbation de la politique de sécurité des systèmes d'information, de la charte de l'administrateur et de la procédure de gestion du code malveillant

*Approuve à l'unanimité la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI), la charte de l'administrateur d'une ressource informatique et la procédure de gestion du code malveillant. Charge le référent sécurité de rendre compte annuellement de leur application.

Protection sociale complémentaire / labellisation / participation de la commune

*Participe, à compter du 1^{er} janvier 2026, à la garantie risque santé souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents moyennant la contribution mensuelle de 15 € par agent. Participe au financement des contrats et règlements labellisés auxquels les agents choisissent de souscrire.

Séance du 5 janvier 2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :*

Budgets primitifs 2026

*Approuve à la majorité (5 voix contre le budget général ; 4 voix contre le budget annexe nautisme), les budgets primitifs ci-après :

Budgets primitifs	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Budget général	10 037 850 €	5 268 170 €
Budget nautisme	186 130 €	23 730 €

*Approuve à la majorité (4 abstentions) le versement d'une participation du budget principal au budget CCAS de 35 100 €.

*Approuve à la majorité (4 abstentions) le versement d'une avance du budget principal au budget annexe Nautisme de 12 400 €.

Restaurant-bar-PMU du marché / travaux de rénovation du logement / demande de subvention

*Approuve à l'unanimité la réalisation des travaux précités et le plan de financement ci-dessus.

Sollicite une subvention auprès de l'État (DETR 2026) au titre du patrimoine communal et des bâtiments communaux.

L'intégralité des décisions est à retrouver sur le site de la ville www.stpalaisurmer.fr

Séance du 5 février 2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :*

Mise à disposition, installation, entretien, maintenance et exploitation de mobilier urbain publicitaire et non publicitaire ainsi que de micro-signalisation / concession de service / approbation du choix du concessionnaire et des contrats

*Approuve à la majorité (1 contre) le choix de la société Philippe Vediaud Publicité pour assurer, en tant que concessionnaire, la mise à disposition, l'installation, l'entretien, la maintenance et l'exploitation de mobiliers urbains publicitaires et non-publicitaires ainsi que la

micro-signalisation sur le territoire de la commune de Saint-Palais-sur-Mer.

Approuve les contrats de concession de service pour une durée de 15 (quinze) ans.

Végétalisation sur l'espace public / approbation de la charte "passeport nature"

*Approuve à l'unanimité la charte "passeport nature" permettant la mise en œuvre du permis de végétaliser sur le domaine public communal dans les conditions précisées ci-dessus, dont la gratuité et la durée.

Séance du 26 février 2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :*

Clubs de plage / sous-traités d'exploitation de la plage du Bureau / délégation de service public / approbation

*Approuve à l'unanimité (1 abstention) le choix de la société Cap Sud, gérée par Monsieur Frédéric Suant pour assurer, en tant que délégataire, l'exploitation du lot 2 - club de plage - plage du Bureau.

Déclare sans suite la procédure pour le lot 1 - club de plage - plage du Bureau.

*Approuve la convention de délégation de service public pour le lot 2 (sous-traité d'exploitation) sous forme d'un affermage pour une durée de 5 ans.

Espaces communs réalisés dans le cadre d'opérations d'aménagement privées / règles applicables au transfert dans le domaine public communal

*Approuve à l'unanimité les règles précitées, fixant les conditions administratives et techniques à réunir, pour permettre l'intégration des réseaux, voiries et espaces verts des lotissements dans le domaine public communal.

Organisation et mise en œuvre de la surveillance des zones de baignade aménagées autorisées / convention avec la CARA

*Approuve à l'unanimité les termes de la convention entre les communes de Meschers-sur-Gironde, Saint-Georges-de-Didonne, Royan, Vaux-sur-Mer, Saint-Palais-sur-Mer, Les Mathes-La Palmyre et La Tremblade et la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, relative à l'organisation et la mise en œuvre de la surveillance des zones de baignade aménagées autorisées pour l'année 2026.

Rénovation énergétique des bâtiments publics / accompagnement par le Syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural de la Charente-Maritime

*Approuve à l'unanimité la réalisation de prestations de services par le Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural de la Charente-Maritime (SDEER) pour l'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Subventions aux associations

*Attribue à l'unanimité aux associations, au titre de l'exercice 2026, des subventions d'un montant total de 58 800 €.

Délégation de service public / sous-traités d'exploitation de la plage du Bureau

Le Conseil municipal, après avis du Comité social territorial, a décidé, lors de sa séance du 24 juillet 2026, de retenir le principe d'une délégation de service public pour l'exploitation de clubs de plage situés sur la plage du Bureau, pour une durée de cinq ans. La procédure de consultation a été menée conformément aux dispositions des articles L.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Lors de sa séance du 26 février 2026, le Conseil municipal a décidé :

- de déclarer sans suite la procédure relative au lot n°1 – club de plage de 300 m², en raison de l'absence de candidature ;
- de confier l'exploitation du lot n°2 – club de plage de 380 m² à la société Cap Sud, représentée par Monsieur Frédéric Suant, en qualité de délégataire.

Zoom sur...



Le développement durable à Saint-Palais-sur-Mer, c'est quoi ?

PRÉSERVER AUJOURD'HUI, AGIR POUR DEMAIN

Commune littorale au patrimoine naturel exceptionnel, Saint-Palais-sur-Mer s'engage depuis de nombreuses années en faveur du développement durable. Protection du littoral, préservation de la biodiversité, gestion responsable des ressources, transition énergétique : la commune agit concrètement pour concilier qualité de vie, attractivité et respect de l'environnement.

Au fil des pages, découvrez les actions menées au quotidien pour protéger ce territoire entre océan, forêts et zones humides.

PRÉSERVER LES MILIEUX NATURELS

La ville de Saint-Palais-sur-Mer veille à la protection de ses espaces naturels emblématiques : littoral, plages et zones humides, soumis aux effets du changement climatique.

Plages et littoral

Face aux enjeux climatiques et à la fréquentation touristique, la commune agit pour préserver durablement son littoral.

- **Qualité des eaux de baignade** : un suivi régulier est réalisé afin de garantir une eau de baignade de bonne qualité, grâce à des contrôles, des actions préventives et une sensibilisation du public.
- **Lutte contre l'érosion** : sur les secteurs sensibles comme la Corniche des Pierrières, les Combots et désormais Nauzan, la commune assure une surveillance constante et met en œuvre des aménagements adaptés. Un travail mené avec l'agglomération Royan Atlantique.
- **Nettoyage raisonné des plages** : les interventions sont adaptées aux saisons afin de préserver la laisse de mer et les écosystèmes littoraux.



La qualité de l'eau de la plage du Bureau surveillée de près



Plages et falaises soumises à l'érosion, ici le mur de consolidation provisoire au Platin



Nettoyage raisonné des plages, plage du Bureau

Parcs, marais et milieux naturels

Les espaces naturels de la commune jouent un rôle essentiel dans la régulation de l'eau, la biodiversité et le cadre de vie.

- **Le parc Raymond Vignes** : véritable poumon vert, il accueille notamment un lac jouant un rôle de bassin de

rétenion, un arboretum à vocation pédagogique et un verger communal ouvert à tous.

- **Le marais de Bernezac** : cette zone humide protégée fait l'objet d'un plan de gestion spécifique afin de préserver les milieux naturels et les espèces qui y vivent.



Lac du parc Raymond Vignes



Arboretum et verger communal



Marais de Bernezac, zone humide

BIODIVERSITÉ ET NATURE EN VILLE

Protéger le vivant

La commune met en œuvre une gestion respectueuse des espaces naturels et urbains afin de favoriser la biodiversité.

- **Gestion différenciée des espaces verts** : les modes d'entretien sont adaptés selon les sites pour respecter les cycles naturels et limiter les interventions.
- **Éco-pâturage** : utilisé sur certains espaces, il permet un entretien doux tout en préservant la faune et la flore locales.
- **Patrimoine arboré** : les arbres sont suivis, entretenus et protégés, avec une attention particulière portée aux arbres remarquables.



Équipe des espaces verts



Éco-pâturage au parc Raymond Vignes



Entretien quotidien du patrimoine végétal

Lutter contre les espèces envahissantes

La commune mène des actions ciblées pour limiter la prolifération d'espèces nuisibles à la biodiversité locale, en intervenant directement sur le terrain et en accompagnant les habitants dans les bonnes pratiques.



Frelons asiatiques



Chenilles processionnaires



Herbe de la pampa



Jussie



Moustique tigre



Papillon du palmier

Apporter plus de fraîcheur en ville

Face aux épisodes de chaleur de plus en plus fréquents, la commune développe des solutions fondées sur la nature afin d'améliorer le confort thermique en ville.

- **Îlots de fraîcheur** : la désimperméabilisation des sols et la plantation de végétaux permettent de rafraîchir l'espace public tout en favorisant l'infiltration des eaux de pluie.
- **Toitures et murs végétalisés** : ces aménagements contribuent à limiter les îlots de chaleur, améliorent l'isolation des bâtiments et renforcent la biodiversité urbaine.
- **Permis de végétaliser** : il encourage les habitants à participer activement à la végétalisation de l'espace public et à l'embellissement du cadre de vie.
- **Ruches communales**



Désimperméabilisation et îlots de fraîcheur, place du Commerce



Toits végétalisés, du centre culturel



Miel issu des ruches communales

SENSIBILISER ET RÉDUIRE LES DÉCHETS

Transmettre et impliquer

La commune place la sensibilisation au cœur de sa politique environnementale, en impliquant tous les publics.

- **Saint-Palais-sur-Mer fête sa nature** : un rendez-vous annuel convivial pour découvrir les actions locales et sensibiliser à la protection de l'environnement.
- **Rallye Nature** : un parcours ludique permettant d'explorer la biodiversité du territoire de manière pédagogique.
- **Actions pédagogiques** : animations, supports et panneaux d'information accompagnent petits et grands dans la compréhension des enjeux environnementaux.



Panneaux pédagogiques et rallye nature



Animations grand public :
Saint-Palais-sur-Mer fête sa nature



Actions scolaires

Mieux gérer les déchets

La gestion des déchets urbains constitue un enjeu majeur pour préserver le cadre de vie et les milieux naturels, notamment sur le littoral.

- **Réduction et valorisation des déchets** : la commune agit contre les déchets sauvages, les plastiques et les mégots, en particulier dans les espaces naturels, les plages et l'espace public.
- **Déchets de plage et eaux usées** : des actions spécifiques sont menées pour limiter l'impact des déchets marins et garantir un traitement efficace des eaux usées.

Des actions concrètes

- **Cendriers urbains** : installés dans les lieux fréquentés, ils permettent de réduire significativement la présence de mégots au sol.
- **Bacs à marée** : positionnés sur les plages, ils facilitent le tri et la collecte des déchets retrouvés sur le littoral.
- **Compostage** : il encourage la réduction des déchets organiques et leur valorisation locale.
- **Recyclage des sapins de Noël** : une seconde vie est donnée aux sapins, transformés en broyat ou utilisés pour des aménagements naturels.
- **Poisson-glouton** : cet outil ludique sensibilise petits et grands à la collecte des déchets.



Cendriers urbains
disposés en ville



L'un des 7 bacs à
marée présents sur
la commune en hiver



Composteur
communal



Le Poisson-glouton, au
centre nautique de Nauzan

ÉNERGIES ET TRANSITION

Préparer l'avenir

Pour répondre aux enjeux climatiques et énergétiques, Saint-Palais-sur-Mer s'engage dans une transition progressive et adaptée à son territoire.

- **Mobilités durables** : le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques (à venir) accompagne l'évolution des modes de déplacement.
- **Énergies renouvelables** : la définition de zones d'accélération des énergies renouvelables et le développement de projets photovoltaïques contribuent à produire une énergie locale et plus respectueuse de l'environnement, progressive et responsable.
- **Parc photovoltaïque** : la mise en place de panneaux photovoltaïques sur le toit du centre technique municipal permet de récupérer de l'énergie.



Des bâtiments plus sobres

La commune agit sur son patrimoine bâti afin de réduire durablement les consommations énergétiques et d'améliorer le confort des usagers.

- **Rénovation énergétique** : l'amélioration de l'isolation et des équipements des bâtiments publics permet de diminuer les consommations d'énergie.
- **Éclairage LED** : le remplacement progressif des équipements d'éclairage par des LED réduit la consommation électrique et l'impact environnemental.
- **Schéma directeur immobilier et énergétique** : un plan d'action sur 10 ans guide les investissements pour rendre les bâtiments publics plus performants et plus sobres.

NOS LABELS ET CERTIFICATIONS



UNE VILLE ENGAGÉE, UN AVENIR À PARTAGER

À Saint-Palais-sur-Mer, le développement durable se construit au quotidien, à travers des actions concrètes et visibles, portées par la collectivité, les agents municipaux et les habitants. Préserver le littoral, protéger la biodiversité, mieux consommer, préparer l'avenir : autant d'engagements qui dessinent une ville attentive à son environnement et à son cadre de vie.

Parce que prendre soin de la nature, c'est aussi prendre soin de ceux qui y vivent, aujourd'hui comme demain.

Quoi de neuf dans l'agglo

DÉCHETS

Fermeture de la déchèterie de Royan pour travaux : les autres déchèteries vous accueillent



La déchèterie de Royan est fermée jusqu'en décembre en raison de travaux d'agrandissement et de modernisation, lancés en début d'année.

Pendant cette période, 7 autres déchèteries restent accessibles aux usagers (dont Saujon, Arvert et Saint-Sulpice-de-Royan), certaines disposant de plateformes pour les déchets végétaux. Des horaires élargis sont notamment prévus à Saujon et à la déchèterie artisanale de Saint-Sulpice-de-Royan pour compenser la fermeture.

Retrouver les horaires d'ouverture des déchèteries sur : www.agglo-royan.fr/gestion-des-decheteries.

Ces travaux visent à remplacer un site devenu obsolète (datant de 1993) par une installation plus grande et plus fonctionnelle, passant de 3 800 à 6 000 m². Le futur équipement offrira davantage d'espaces de stockage, des zones couvertes et 13 quais (contre 9 actuellement), afin de mieux gérer les différents types de déchets et répondre aux normes actuelles.

EXPOSITION

Vincent Munier "L'Art de la Patience" à la Maison des Douanes

Vincent Munier est photographe animalier, réalisateur et éditeur. Il a parcouru les contrées les plus reculées pour témoigner de la splendeur de la nature, en attendant parfois des jours entiers l'apparition d'une meute de loups sur le désert glacé de l'Arctique. Son travail met en scène l'animal au cœur de son environnement : la panthère des neiges, qu'il a guettée avec Sylvain Tesson au Tibet, mais aussi l'ours brun, le harfang des neiges ou le bœuf musqué, font partie de ce bestiaire qu'il continue d'explorer à travers des expéditions engagées en solitaire et en autonomie.

Le parcours propose environ 90 photographies, accompagnées de documentaires, d'ambiances sonores et d'installations immersives, invitant à découvrir la nature à travers une approche respectueuse et contemplative.

Ouverture : du 4 avril au 30 septembre, de 14 h à 19h30, et du 1^{er} octobre au 1^{er} novembre de 14 h à 18 h.

Fermé le mardi en dehors des vacances scolaires.

Tarif : 2 €, gratuit pour les moins de 16 ans.

**Maison des Douanes
46 rue de l'Océan**

Contact 05 46 39 64 95

f MaisondesDouanes

Plus d'infos : www.agglo-royan.fr/maison-des-douanes



Culture

L'actualité du centre culturel Boris Vian :
médiathèque et conservatoire
de musique et de danse.



COUP DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE

La cité aux murs incertains

Il y a des livres que l'on referme avec le sentiment d'avoir rêvé tout éveillé. Le dernier Murakami en fait partie.



La cité aux murs incertains de Haruki Murakami raconte l'histoire d'un adolescent amoureux d'une jeune fille mystérieuse qui affirme que son "vrai moi" vit dans une ville imaginaire entourée de hauts murs, où les habitants n'ont pas d'ombre et vivent parmi des licornes. Lorsqu'elle disparaît, le garçon grandit avec ce souvenir. Des années plus tard, devenu adulte, il ressent l'appel de cette cité étrange, y pénètre et devient "liseur de rêves" dans une bibliothèque qui conserve les mémoires des êtres.

Le roman explore des thèmes chers à Murakami - les mondes parallèles, le double, la mémoire, le silence - dans un récit doux et contemplatif. Écrit et retravaillé pendant près de quarante ans, il invite le lecteur à se laisser porter comme dans un rêve, plutôt qu'à tout comprendre.

« Nous avons tous une cité aux murs incertains. Le plus difficile, c'est de savoir si l'on veut y entrer... ou en sortir. »

La cité aux murs incertains, Haruki Murakami, Belfond, 2025

COUP DE CŒUR LIVRE JEUNESSE

L'œil du loup

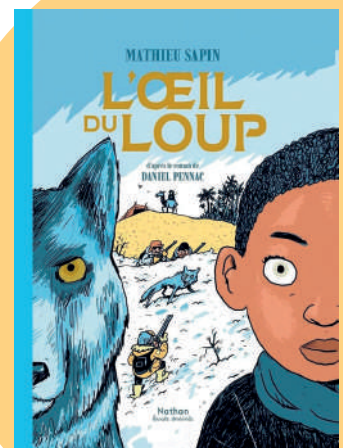
L'œil du loup, classique de la littérature jeunesse écrit par Daniel Pennac en 1984, a été adapté en bande dessinée par Mathieu Sapin aux éditions Nathan. L'histoire se déroule au Jardin des plantes de Paris, où un garçon, Afrique N'Bia, fixe longuement un loup borgne nommé Loup Bleu. Pour apaiser l'animal, l'enfant ferme lui aussi un œil, et un étrange dialogue silencieux s'installe entre eux.

À travers ce face-à-face, chacun plonge dans le regard de l'autre et révèle son passé : le loup raconte sa vie dans le Grand Nord et sa fuite face

aux chasseurs, tandis que l'enfant évoque son enfance en Afrique et les épreuves qu'il a traversées.

Au-delà de la rencontre entre un enfant et un animal, le récit aborde des thèmes universels comme la souffrance, la maltraitance, mais aussi la solidarité, la compassion et l'amitié. Fidèle à l'esprit poétique du roman original, l'adaptation de Mathieu Sapin se distingue par un dessin expressif et lumineux.

L'œil du loup, de Mathieu Sapin, d'après le roman de Daniel Pennac, Nathan, 2023. Dès 9 ans.



PORTES OUVERTES AU CONSERVATOIRE

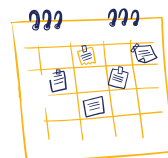
Du lundi 22 au jeudi 25 juin

Inscriptions pour l'année scolaire 2026-2027
à partir du lundi 15 juin.

Horaires sur conservatoire.stpalaisurmer.fr



Et si on sortait ?



AVRIL



DU 7 AU 19 AVRIL

EXPOSITION PHOTOS ET PEINTURES

Par La Palette et le club photo

10 h-12h30 et 15 h-18h30

Salle des fêtes

Entrée libre

DIMANCHE 12 AVRIL

CINÉ-MOTS

Film "La Clepsydre" de Wojciech Has

18 h

Cinéma Michel Legrand

5 €

MERCREDI 15 AVRIL

CINÉ-GOÛTER

"Tom Le Chat - À la recherche du doudou perdu"

16 h

Cinéma Michel Legrand

4 €

LA BIODIVERSITÉ AU SERVICE DE NOS JARDINS

Visite des jardins partagés et ateliers pratiques (prévoir des gants)

Proposés par l'association Jardins Associatifs de Saint-Palais-sur-Mer

14h30-16h30

Jardins partagés, chemin de la Fontaine

Gratuit (sans inscription)

VENREDI 17 AVRIL

CONCERT "TERRE DE SIENNE"

Musique Gnaoua - Poésie et photographie Soirée lancement et annonce de la programmation du Festival Musiques et Gastronomie du Monde

20h30

Salle Michel Legrand

Gratuit

Billetterie : boutique.royanatlantique.fr



SAMEDI 18 AVRIL

BALADE DÉCOUVERTE "LA VIE DES ARBRES ET DES ABEILLES"

Proposée par l'association Marguerite et les Abeilles

14h30-16h30

Parc Raymond Vignes

Gratuit (sans inscription)

AUX P'TITS ROGNONS

Spectacle de jonglerie culinaire par la Cie. Tout par terre

19 h

Salle Michel Legrand

10 € / réduit 5 € /

gratuit -12 ans

Billetterie : boutique.royanatlantique.fr



MERCREDI 22 AVRIL

ATELIER SENSIBILISATION CLIMAT DES SENIORS

9h-12h

Salle Vasco de Gama

Gratuit

Inscription : 05 46 23 56 53

DON DE SANG

15 h-19 h

Salle des fêtes

VENREDI 24 AVRIL

SPECTACLE ENFANTS

Organisé par Drôles de parents

17h30

Salle des fêtes

CINÉ-ÉCHANGE

Film "Les forêts remarquables - un patrimoine à protéger" de Jean-Pierre Duval

18 h

Cinéma Michel Legrand

5 €

SAMEDI 25 AVRIL

BOURSE À L'ENFANCE

Organisée par Drôles de parents

9 h-17 h

Salle des fêtes

DU 25 AU 30 AVRIL

Festival Les Palabreurs

"À la bonne heure !

Le temps dans la littérature"

Voir page 32

SAMEDI 25 AVRIL

CONFÉRENCE

"Le temps en littérature"

Par Amandine Géraud, bibliothécaire

20 h

Salle Michel Legrand

Gratuit

DIMANCHE 26 AVRIL

CONFÉRENCE

"Le laboratoire du temps, une expérience collective au cœur de la musique et de notre cerveau"

Par Sylvain Kuntzmann

18 h

Salle Michel Legrand

Gratuit

LUNDI 27 AVRIL

LES PALABREURS JUNIORS

"Minute papillon"

Par le chœur junior et Amandine Barbot, bibliothécaire jeunesse

18 h

Salle Michel Legrand

Gratuit

MARDI 28 AVRIL

L'ART DE LIRE

"Café philo, spécial Festival Les Palabreurs"

Par Jacques Eskénazi, en partenariat avec Les rendez-vous littéraires de Royan

18h30

Médiathèque

Gratuit

MERCREDI 29 AVRIL

LES PALABREURS JUNIORS

"Il était une fois"

Par Christelle Tarry, artiste en résidence, et Amandine Barbot, bibliothécaire jeunesse

10h30

Hall du centre culturel

Gratuit

CINÉMA

Amélie et la métaphysique des tubes

Film d'animation d'Amélie Nothomb

16 h

Cinéma Michel Legrand

4 €

"Here" de Robert Zemeckis

20h30

Cinéma Michel Legrand

5 €

JEUDI 30 AVRIL

THÉÂTRE

"3 600 Fois par Heure"

Par Christelle Tarry de la Cie. Trois petits points

20h30

Salle Michel Legrand

10 € / 5 € réduit /

gratuit -12 ans

Billetterie :

boutique.royanatlantique.fr

Programme complet sur

www.stpalaisurmer.fr

Vaux-sur-Mer

DIMANCHE 19 AVRIL

BROCANTE

Par les Restos du Cœur

Contact : 06 07 45 62 01 / ad17.vaux@restosducoeur.org

Et si on sortait ?

MAI

SAMEDI 2 MAI

THÉÂTRE

"Ados en scène"
Par l'association
Scénocéan17

20h30

Salle des fêtes
5 €

DIMANCHE 3 MAI

THÉÂTRE

"Café-théâtre"
Par l'association
Scénocéan17

17 h

Salle des fêtes
7€ (collation incluse)

VENDREDI 8 MAI

BROCANTE

Organisée par
Saint-Palais sport football

7 h-18 h

Parc Raymond Vignes
Contact : 06 64 49 41 85

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

10h40

Monument aux morts
de Courlay

SAMEDI 9 MAI

CONCERT JAZZ

"Big Five - Jérôme Gatiu"

20h30

Salle Michel Legrand
15 € / 5 € réduit /
gratuit -12 ans
Billetterie :
boutique.royanatlantique.fr

DIMANCHE 10 MAI

CINÉ-MOTS

Film "Soleil Vert"
De Richard Fleischer

18 h

Salle Michel Legrand
5 €

LUNDI 11 MAI

CINÉ-OPÉRA

"Les Puritains"

19h30

Salle Michel Legrand
15 € / 12 € réduit

MARDI 12 MAI

BÉBÉS LECTEURS

9h30

Médiathèque
Gratuit, sur réservation

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 MAI

EXPOSITION MODÉLISME

Par le Club Modélisme

10 h-12 h / 14 h-18 h

Salle des fêtes
Gratuit

MARDI 19 MAI

L'ART DE LIRE

Thé littéraire

15h30

Hall du centre culturel
Gratuit

DU 18 AU 22 MAI

SEMAINE VERTE AU CINÉMA

Dans le cadre de
Saint-Palais-sur-Mer
fête sa nature
Expo photos, projection
de films, ciné-débat...

Salle Michel Legrand
Programme sur
stpalaissurmer.fr

MERCREDI 20 MAI

L'HEURE DU CONTE

"Spéciale Fête
de la Nature"
Contes pour les enfants
dès 4 ans

10h30

Hall du centre culturel
Gratuit

VENDREDI 22 MAI

CONFÉRENCE

"Prévention des chutes"

14h30

Salle des fêtes
Gratuit

SAMEDI 23 MAI

SAINT-PALAIS-SUR-MER FÊTE SA NATURE

Animations, stands,
expositions...

Parc Raymond Vignes

Gratuit
Plus d'infos page 33

MERCREDI 27 MAI

DÉPISTAGE DERMATOLOGIQUE

9h-13h

Salle des fêtes
Plus d'infos page 16

SAMEDI 30 MAI

RENCONTRE DE CORDES

17h30

Salle des fêtes
Gratuit

Vaux-sur-Mer

SAMEDI 2 MAI

SOIRÉE GUINGUETTE

18h30

Animée par
Mystère Guinche
Concert, jeux, karaoké,
restauration et buvette

Place Courtot
Gratuit

SAMEDI 30 MAI

FÊTE DE LA NATURE

10 h à 18 h

Marché de producteurs,
contes, jeux...

Parc de la mairie
Plus d'infos :
www.vaux-sur-mer.fr

JUIN

DU 1^{ER} AU 7 JUIN

EXPOSITION PEINTURES

Par l'association Versicolore

10 h-12 h / 14 h-18 h

Salle des fêtes
Gratuit

MARDI 2 JUIN

BÉBÉS LECTEURS

9h30

Médiathèque
Gratuit, sur réservation

SAMEDI 6 JUIN

THÉÂTRE DE BOULEVARD

Par la Cie. Saujon Comédie

20 h

Salle des fêtes
10 € au profit du Téléthon

DIMANCHE 7 JUIN

VIDE GRENIER

Organisé par Saint-Palais
sport Pêche

7 h-18 h

Parc Raymond Vignes
Contact : 06 64 49 41 85

CINÉ-MOTS

WEST SIDE STORY

De Robert Wise, Jérôme
Robbins

18 h

Salle Michel Legrand
5 €





JUIN

DU 9 AU 14 JUIN

Festival "Histoires de chœurs"
Musique et concerts de chœurs
Organisé par le conservatoire
municipal de musique

Voir page 33



MARDI 9 JUIN

CONCERT D'OUVERTURE

Chœur de l'école
élémentaire Lucien Robin

20 h

Salle des fêtes
Gratuit

MERCREDI 10 JUIN

**MAÎTRISE DE LA CLASSE
CHAM DU COLLÈGE
HENRY DUNANT**

18 h

Salle des fêtes
Gratuit

VENREDI 12 JUIN

**CONCERT DU
GRAND CHŒUR DU
CONSERVATOIRE**

"From the Bavarian
Highlands" d'Elgar et
répertoire du 19^e siècle.

21 h

Église

10 € / 5 € -18 ans

Billetterie :

boutique.royanatlantique.fr

SAMEDI 13 JUIN

**CHŒUR JUNIOR
ET CARAVOX**

Sous la direction de
Caroline Kuntzmann
Piano : Thierry Delacour

18 h

Salle des fêtes
Gratuit

DIMANCHE 14 JUIN

CONCERT DE CLÔTURE

"Swing and Sing"
Ensembles vocaux
du conservatoire

18 h

Salle Michel Legrand
10 € / 5 € réduit /
gratuit -12 ans
Billetterie : boutique.royanatlantique.fr

Programme complet
sur conservatoire.
stpalaissurmer.fr

MERCREDI 17 JUIN

GALA DE DANSE

Par les élèves
du conservatoire

20 h

Salle Michel Legrand
Gratuit

SAMEDI 20 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

Nos festivals fêtent
la musique

10 h-minuit

Plus d'infos page 34



DU 22 AU 25 JUIN

**PORTES OUVERTES
AU CONSERVATOIRE**

Horaires sur
conservatoire.
stpalaissurmer.fr

SAMEDI 27 JUIN

**FÊTE DES 20 ANS
DU CENTRE CULTUREL**

15 h-18 h Auditions

18 h Discours officiels
et création de l'œuvre
Tempo de Marc Vogler

19 h Foodtruck et dîner
en musique

20 h Bal ouvert à tous

Parc Raymond Vignes

**VENREDI 3 ET
SAMEDI 4 JUILLET**

**FESTIVAL MUSIQUES
ET GASTRONOMIE
DU MONDE**



18 h-minuit

7 concerts de world music,
16 restaurants du monde,
1 barber truck, 1 espace
MGM "Kids"

Esplanade du Concié
Plus d'infos page 35
Gratuit



Vaux-sur-Mer

**SAMEDI 6 ET
DIMANCHE 7 JUIN**

SALON DE LA MEUF
Par l'association "Les
meufs de l'Océan"

Salle de l'Atelier

**SAMEDI 13 JUIN
SOIRÉE GUINGUETTE**

19 h

Animée par Polyester
Concert, jeux, karaoké
ou DJ, restauration
et buvette

Place Courtot
Gratuit



Et si on sortait ?

SEMAINES DE L'ARBRE ET DU PAYSAGE

Dans le cadre des Semaines de l'arbre et du paysage, organisées par le Département de la Charente-Maritime, plusieurs rendez-vous conviviaux sont proposés : ateliers pratiques, balade nature et ciné-échange pour mieux comprendre le rôle essentiel des plantes, des arbres et des pollinisateurs dans notre environnement.

LA BIODIVERSITÉ AU SERVICE DE NOS JARDINS

Mercredi 15 avril - 14h30 à 16h30

Proposé par l'association Jardins associatifs de Saint-Palais-sur-Mer.

Plongez au cœur de nos jardins familiaux et participez à des ateliers pratiques pour découvrir la culture des plantes, le compostage et le secret des semis. Prévoyez des gants.

Lieu de rendez-vous : Jardins partagés, chemin de la Fontaine Gratuit, sans réservation

Informations :

b.lhomme@stpalaissurmer.fr
ou 05 46 23 56 86

BALADE DÉCOUVERTE : "LA VIE DES ARBRES ET DES ABEILLES"

Samedi 18 avril - 14h30 à 16 h

Proposée par l'association Marguerite et les abeilles.

Explorez le rôle indispensable des arbres, arbustes, herbacées et du sol pour les pollinisateurs sauvages, essentiels à la biodiversité en ville.

Lieu de rendez-vous : Parc Raymond Vignes, côté marché Gratuit, sans réservation

Informations :

b.lhomme@stpalaissurmer.fr
ou 05 46 23 56 86



☺☺☺ ☺☺☺
**Du 15 au 24
avril 2026**

CINÉ-ÉCHANGE

Vendredi 24 avril - 18 h à 20 h

Projection du film "**Les forêts remarquables, un patrimoine à protéger**", de Jean-Pierre Duval, SSO Film Production. Découverte des forêts anciennes au Japon, Guadeloupe, Zimbabwe, Amazonie, Équateur et en France. Échanges avec Philippe Raynaud de l'association Arbres Remarquables pour répondre à vos questions sur les arbres.

Cinéma Michel Legrand

Tarif : 5 €, sans réservation

Informations : 05 46 05 75 83

☺☺☺ ☺☺☺
**Du 25 au 30
avril 2026**

FESTIVAL LES PALABREURS

Le plaisir de la littérature



Saint-Palais-sur-Mer célèbre la littérature avec la 11^e édition du festival Les Palabreurs : "À la bonne heure ! Le temps dans la littérature"

À l'occasion des vingt ans du centre culturel, nous avons choisi de jouer avec les heures, d'explorer ce qui passe, ce qui reste, ce qui s'accélère et ce qui ralentit.

Pendant une semaine, chacun pourra rencontrer le temps à sa manière : au détour d'un roman, dans le souffle d'une lecture théâtralisée, autour d'une conférence, au cours d'un café philo, d'une projection, d'une conversation impromptue... Les plus

jeunes aussi auront leurs moments dédiés.

Nous observerons comment les écrivains racontent ce qui nous échappe et ce qui nous façonne. Nous prendrons le temps... de le questionner.

Programme sur centreculturel.stpalaissurmer.fr

Billetterie :

Office de tourisme Royan Atlantique Dans les bureaux d'information touristique et sur :

**www.royanatlantique.fr/vivre-ici/billetterie
Tél. : 05 46 08 21 00**



☺☺☺ ☺☺☺
**Samedi
23 mai 2026**



SAINT-PALAIS FÊTE SA NATURE

Parc Raymond Vignes

11^e édition de cet événement consacré à la nature : jeux et animations, marché local autour du lac et semaine verte au cinéma.

Rassemblant de nombreuses activités et opérations de sensibilisation pour la préservation de notre environnement, "Saint-Palais-sur-Mer fête sa nature" est organisé dans le cadre de la semaine nationale "La Fête de la nature".

Une belle journée à passer au parc Raymond Vignes, avec : des animations et des jeux, un marché local, des activités sportives et nautiques (paddle, pêche...), ainsi qu'une exposition photo.

Semaine verte au cinéma du 18 au 22 mai

Durant la semaine suivante, la Semaine verte au cinéma : une programmation spécifique est prévue au cinéma Michel Legrand.

Le mercredi 20 mai marquera la journée de la biodiversité au centre culturel avec une heure du conte "spéciale" nature à 10h30, lectures d'albums et un conte et/ou tapis de lecture.

Gratuit

05 46 08 21 00

Plus d'infos : www.stpalaisurmer.fr

☺☺☺ ☺☺☺
**Du 9 au 14
juin 2026**

FESTIVAL HISTOIRES DE CHŒURS

Du 9 au 14 juin, le festival Histoires de Chœurs vous invite à une semaine musicale exceptionnelle.

Du mardi au dimanche, venez découvrir les plus beaux chœurs et ensembles vocaux du conservatoire municipal, lors de concerts proposés à la salle Michel Legrand, à la salle des fêtes et à l'église.

Cette édition célèbre les 20 ans du centre culturel autour d'un thème inspirant : le temps.

SING & SWING - CONCERT DE CLÔTURE DU FESTIVAL

DIMANCHE 14 JUIN 2026

18h, salle Michel Legrand

Un concert proposé par l'Ensemble Vocal Mixte et l'Ensemble Vocal Féminin du Conservatoire de Saint-Palais-sur-Mer, accompagnés par le trio jazz du festival, sous la direction d'Emmanuelle Piaud.

Les deux ensembles explorent leur répertoire de prédilection, des œuvres du XX^e siècle, en mettant à l'honneur le jazz vocal.

Au programme : les œuvres du compositeur britannique Bob Chilcott, qui mêle avec finesse les harmonies de la tradition chorale aux rythmes et à la liberté du jazz, pour une musique à la fois élégante, vivante et contemporaine.

10 € / 5 € */ Gratuit *

Billetterie : Office de tourisme Royan Atlantique
Dans les bureaux d'information touristique et sur www.royanatlantique.fr/vivre-ici/billetterie
Tél. : 05 46 08 21 00



Et si on sortait ?

☺☺☺ ☺☺☺
Samedi
20 juin 2026

NOS FESTIVALS FÊTENT LA MUSIQUE

18 h, centre-ville

Pour la deuxième année, la ville de Saint-Palais-sur-Mer et les festivals saint-palaisiens vous donnent rendez-vous en centre-ville autour d'une soirée festive et musicale.

Avec le Flyin'festival, Musiques et Gastronomie du Monde, Crescendo ou encore le dernier-né Feeling live, les festivals de musique ne manquent pas à Saint-Palais-sur-Mer !

Alors à l'occasion de la fête de la musique, pourquoi ne pas partager ces différentes sensibilités artistiques et voyager tous ensemble ?

Au programme :

- **19h-23h** | Repas de ville. Tables et chaises en centre-ville. Venez avec votre repas ou achetez un plat à emporter chez un restaurateur.
- **19h15** | Place du Commerce : Musiques et Gastronomie du Monde (dj worldmusic)
- **19 h-20h15** | Place de l'Océan : Feel'in live
- **22 h-23h15** | Place de l'Océan : Crescendo

Gratuit

05 46 08 21 00

Plus d'infos : www.stpalaisurmer.fr



☺☺☺ ☺☺☺

Samedi
27 juin 2026

FÊTE DES 20 ANS DU CENTRE CULTUREL

15 h-22 h, parc Raymond Vignes



Les élèves et les enseignants du centre culturel vous invitent à fêter avec eux les 20 ans d'existence du Centre Culturel dans le cadre bucolique du parc Raymond Vignes.

- **15 h-18 h** | Audition des élèves
- **18 h** | **Inédit : création mondiale de l'œuvre Tempo de Marc Vogler** (commande pour les 20 ans du Centre Culturel)
- **19 h** | Food truck et diner en musique
- **20 h** | Grand bal, ouvert à tous



000 000
3 et 4 juillet
2026

MUSIQUES ET GASTRONOMIE DU MONDE

Esplanade du Concié

Depuis plus de 30 ans, le festival Musiques et Gastronomie du Monde fait voyager la Charente-Maritime sans quitter l'océan. Installé à Saint-Palais-sur-Mer, face à l'Atlantique et au phare de Cordouan, l'événement mêle concerts en plein air et saveurs du monde dans un décor de carte postale.

Pendant deux soirées, sept groupes venus des quatre coins du globe enflamment les deux scènes avec une programmation métissée : sons afro, latino, électro, créoles... Ici, les cultures se croisent et l'ambiance est résolument festive.

Côté papilles, quinze kiosques de restaurateurs locaux proposent un tour du monde version street food. On goûte, on partage, on s'installe à de grandes tablées face à la mer... et le voyage continue, bien au-delà de la scène.

Au programme :

15 foodtrucks aux cuisines du monde et 6 artistes internationaux :

- Fulu Miziki Kolektiv
- Zar Elektrik
- Sahad Sarr
- Ashraf Sharif Khan & Amrat Hussain
- Sueilo
- Jeyo
- Açai

Le festival recherche des bénévoles

Envie de participer à l'organisation d'un festival ? De découvrir les coulisses et l'envers du décor, alors contactez-nous à animation@stpalais-surmer.fr. Parmi les missions proposées : accueil-orientation, sensibilisation au tri, logistique...

Gratuit

05 46 08 21 00   

Plus d'infos : www.festivalmusique-setgastronomiedumonde.fr



VISITES GUIDÉES

D'avril à juin, 3 visites sont proposées par l'office de tourisme et ses partenaires sur la commune de Saint-Palais-sur-Mer



Balade commentée "Sur le Sentier des Douaniers"

Creusé dans les falaises calcaires, le sentier des douaniers recèle quelques histoires et légendes. Découverte de Saint-Palais-sur-Mer, de la mode des bains de mer à nos jours : architecture balnéaire, navigation côtière, douaniers, carrelats, phares et amers, naufrageurs et corsaires.

Les mardis 7 et 28 avril,
5 mai et 9 juin de 14h30 à 16h30



Découverte de la chapelle des Aviateurs

Construite sur les hauteurs de la plage du Platin, la chapelle des Aviateurs ouvre exceptionnellement ses portes pour ces visites. Comment un tel édifice s'est-il retrouvé ici ? Quel est son lien avec l'aviation ? On y découvre son importance durant la Première Guerre mondiale, son développement et son déclin. Entre récits et anecdotes, ce lieu a mille histoires à nous raconter.

Les jeudis 9 avril, 7 mai
et 18 juin de 15 h à 15h45



À la rencontre des villas : le style Édouard d'Espelosin

Ces élégantes habitations au style inimitable racontent l'histoire d'une station balnéaire née entre le XIX^e et le XX^e siècle. On part à la rencontre de l'architecte Édouard d'Espelosin, sa vision et son travail sur ces villas de charme.

Les mardis 21 avril, 12 mai
et 23 juin de 14h30 à 16h30



Plus d'infos et tarifs sur www.royanatlantique.fr

Vie associative

Expression libre des associations saint-palaisiennes

SAINT-PALAIS BADMINTON



Un week-end placé sous le signe du badminton s'est tenu il y a presque un an, les 17 et 18 mai 2025, à la salle Dominique Rocheteau, sous une météo clémente qui n'a pas déplu aux consommateurs du stand de nourriture, grignotant confortablement dans un patio ensoleillé.

Cette 1^{re} édition du tournoi officiel fédéré saint-palaisien accueillant près de 200 joueurs fut une réussite tant au niveau de la qualité de l'accueil (structure, échéancier, lots locaux, buvette) que des résultats. C'est pourquoi nous remercions tous les participants, joueurs, supporters, la mairie pour le prêt des locaux et tout particulièrement nos bénévoles, sans qui ces journées sportives n'auraient pu si bien se dérouler.

Cette année "un bad sur le pont du diable" aura lieu les samedi 30 et dimanche 31 mai en espérant un week-end aussi lumineux que l'an passé.

Avec ses 75 adhérents et ses 4 créneaux, le club de Saint-Palais Badminton (SPB17), créé il y a 9 ans par une poignée d'amis, s'est lancé le défi de passer compétiteur en 2024 (tournois en extérieur, équipes engagées en interclubs) et a cruellement besoin de sponsors pour continuer à se développer, financer ses déplacements, représenter sa ville et pallier le prix croissant des volants en plume.

À votre bon cœur !
Contact : 06 64 91 12 39
saintpalbad@gmail.com

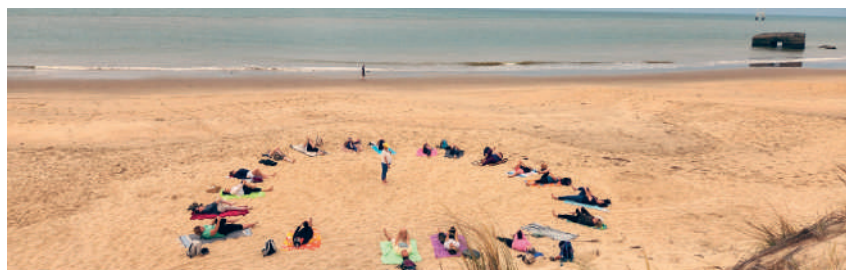


SAMASA



Forte de ses 50 adhérents, l'association Samasa se réjouit chaque semaine de la fidélité et de l'engagement des yogis qui participent avec régularité aux cours hebdomadaires et aux ateliers proposés tout au long de l'année. C'est toujours une belle surprise, et surtout une grande joie, de constater cet enthousiasme constant et cette envie de prendre soin de soi ensemble.

L'atelier de Kundalini yoga, animé par Vanessa Jehanne, professeure venue de Nantes et passionnée par cette pratique, a une nouvelle fois rassemblé de nombreux participants. Un moment intense et inspirant, mêlant énergie, respiration et méditation, qui a su éveiller la curiosité et nourrir la pratique de chacun. Un grand merci à toutes et tous pour votre présence.



Prochains ateliers (ouverts à tous)

- **Samedi 25 avril** (10 h-11h30) : **méditation aux bols sonores** avec Catherine, une invitation à la détente profonde et aux vibrations apaisantes.
- **Samedi 6 juin** (10 h-12 h) : **marche méditative**, un temps de reconnexion à la nature et à soi.
- **Samedi 20 juin** (5 h-7 h) : **yoga & lever de soleil**, un moment unique pour accueillir la lumière du jour dans le calme et la présence.

Enfin, à chaque période de vacances scolaires, Samasa propose son rituel de yoga Nidra : une parenthèse de relaxation profonde, physique et

mentale, pensée comme un véritable temps de pause et de régénération, particulièrement bienvenu dans ce monde souvent rythmé par la performance et la productivité

Nos cours hebdomadaires (salle omnisports)

- Lundi (12 h-13h15) : hatha yoga avec Vanessa
- Mercredi (9 h-10h15) : nouveauté : yoga sur chaise avec Olga
- Jeudi (17h30-18h45) : hatha yoga avec Vanessa

Contact : 06 86 85 99 06
asso.samasa@gmail.com

Samasa

samasa_so_ham



TENNIS CLUB

De nouvelles pistes de padel couvertes

Le club de tennis et padel franchit une nouvelle étape dans son développement avec la construction de pistes de padel couvertes, dont la mise en service est annoncée pour la rentrée 2026.

Entièrement financé par le club, le projet prévoit la réalisation d'une structure moderne abritant deux courts de padel panoramiques. Ces équipements offriront des conditions de jeu optimales et un confort apprécié tant par les pratiquants que par le public. Attentif à son environnement, une étude acoustique a été réalisée en amont et des



mesures correctives seront mises en place afin de limiter les nuisances sonores.

Avec ce nouvel équipement, le club affirme son ambition : accroître son attractivité, répondre à l'engouement local pour le padel et proposer aux Saint-Palaisiens une offre sportive complète et accessible à tous les niveaux. Cette structure permettra notamment de développer les cours collectifs, l'organisation de compétitions, les formules d'adhésion ainsi que des stages.

Rendez-vous à la rentrée 2026 !

JUDO CLUB

Nouvelles ceintures noires au judo club

C'est toujours avec un plaisir immense qu'un club de judo salue l'obtention d'une ceinture noire par un de ses élèves. C'est une satisfaction pour eux comme pour nous qui les avons vus progresser depuis leur première ceinture, blanche, et persévérer sans défaillir jusqu'à atteindre l'objectif suprême.

Nos deux judokas sont aussi, dans la vie, des étudiants méritants :

- Yao Rouger, 17 ans, lycéen en terminale scientifique à Royan, se destine à des études d'architecte à Bordeaux.
- Djabrail Shapiey, 23 ans, étudiant en langues étrangères appliquées, et déjà titulaire d'une licence d'histoire, souhaite se diriger vers le commerce international ou la diplomatie.

Félicitation aussi à leur enseignant, Richard Gailleton, qui a lui-même récemment obtenu un prestigieux 4^e Dan.

Contact : 06 08 31 09 53



Démonstration de kata, Djabrail et Yao



Yao, Richard et Djabrail

ATHLÉTIQUE CLUB

Dimanche 5 avril, la 30^e édition de la course du Pont du Diable, organisée par l'Athlétique Club de Saint-Palais, a animé notre centre-ville. Sport, convivialité et fête étaient au programme.

À 9 h, plus de 800 coureurs se sont élancés rue de la République pour faire une ou deux fois la boucle de 7 km qui les menait jusqu'au belvédère, sur le nouvel aménagement de la Grande Côte. Juste après, c'était au tour des jeunes (12 à 15 ans) puis des enfants (7 à 11 ans) de s'élancer pour un petit parcours en centre-ville, sous les encouragements des parents et du public. La fête s'est terminée place de l'Océan, avec la remise des prix suivie du pot de l'amitié. Les 85 bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette manifestation avaient bien mérité de pouvoir ensuite se restaurer autour d'un repas convivial servi à la salle des fêtes.

Exploit européen pour Louis Clautour

Mardi 31 mars, Louis a décroché le titre de vice-champion européen de pentathlon en salle dans la catégorie M70, à Torun en Pologne.

À cette occasion, il a aussi battu le record de France dans cette catégorie.

Vie associative

SAINT PALAIS TEAM ENDURANCE

Passion, convivialité et dépassement

de soi : voilà l'esprit qui anime le Saint-Palais Team Endurance, association sportive affiliée à la Fédération française d'athlétisme et ouverte à tous les amateurs de course à pied, du coureur débutant au compétiteur confirmé.

Forte d'une nouvelle présidente, Cindy Caillet, et d'une nouvelle équipe de bureau engagée et rassurante, notre association connaît un nouvel élan.

Ensemble nous partageons le plaisir de courir, de progresser et surtout de vivre de beaux moments de sport

et d'amitié dans le cadre sublime de Saint-Palais-sur-Mer, entre plage et forêt.

Le Saint-Palais Team Endurance est aussi à l'origine du St Pal Run Tour, un trail urbain de 15 km, unique en son genre, qui fera son grand retour le 12 septembre 2026 pour une deuxième édition prometteuse. Cet événement allie performance, découverte et ambiance festive, à l'image de notre belle commune.

Rejoindre Saint-Palais Team Endurance, c'est intégrer une équipe dynamique, conviviale et passionnée, où chacun trouve sa place et avance à



son rythme.

Ensemble, partageons la même foulée, la même passion, le même esprit d'endurance.

Contact : 06 49 53 35 27
saintpalaisteamendurance@gmail.com

SABAKI CLUB AÏKIDO



Le Sabaki Club Aïkido remercie très sincèrement Christine Fréminet qui a assuré la présidence du club pendant 30 années ! Elle a bien mérité un grand coup de chapeau, alors bravo et merci, nous lui souhaitons plein de belles choses à venir. Christine reste néanmoins parmi nous sur le tatami. Le nouveau président est Loïc Lebas, les autres membres du bureau restant en place.

L'aïkido est un art martial non compétitif, alliant principes de respect et de non-violence, aidant à améliorer et à obtenir souplesse, coordination, confiance, maîtrise de soi, relâchement ainsi qu'une grande sérénité. Il n'y a pas d'âge pour pratiquer cet art.

Ouvert à tous, venez nous rejoindre les mardis et jeudis de 19 h à 20h30 au dojo municipal, notre enseignant Olivier sera là pour vous transmettre son savoir.

Contact : 06 70 62 48 47
aikido17saintpalais@yahoo.fr



SAINT-PALAIS TAROT



L'année 2026 a débuté le 6 janvier avec notre premier après-midi de jeu. Elle s'est poursuivie avec notre assemblée générale, le 27 janvier, en présence de 42 adhérents. À cette occasion, le bureau a été renouvelé. Un nouveau président a été désigné : Philippe Mottaz. Monique Boisselier conserve la fonction de trésorière et Philippe Derosais celle de secrétaire. L'association compte actuellement 57 adhérents, dont 16 licenciés à la FFT (Fédération Française de Tarot).

Notre premier tournoi de régularité de l'année s'est déroulé le 3 février, réunissant plus de 40 adhérents. Un tournoi de régularité mensuel sera organisé (sauf juillet/août). Deux tournois FFT sont programmés (réservés aux titulaires d'une licence) : le premier aura lieu le jeudi 23 avril à la salle des fêtes et le second se tiendra courant septembre/octobre. Nous relançons également notre tournoi interclubs avec des clubs non licenciés (date à fixer).

Afin d'innover et d'attirer de nouveaux participants, nous avons décidé de mettre en place des cours d'initiation au jeu de tarot.

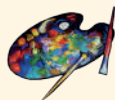
Les activités hebdomadaires sont reconduites :

- **séances tous les mardis**
après-midi de 14 h à 18 h,
avec un tournoi de régularité
le dernier mardi de chaque mois
(hors juillet et août) ;
- **rencontres les jeudis soir**
de 20 h à 23 h ;
- **cours de perfectionnement**
deux vendredis matin par mois,
de 10 h à 12 h ;
- **cours d'initiation au tarot**
deux vendredis matin par mois,
de 10 h à 12 h.

Le tarot est un jeu dans lequel l'intuition joue un rôle prédominant par rapport à l'observation...

Un jeu ouvert donc au plus grand nombre.

LA PALETTE



Les œuvres de nos adhérents seront exposées à la salle des fêtes **du 7 au 19 avril**. Diverses techniques ont été utilisées (huile, acrylique, aquarelle et pastel) et les sujets sont variés. Nous profitons de cette

parution pour remercier très chaleureusement M. Baudin et Mme Fettu pour leur soutien sans faille et leur présence amicale lors de toutes nos manifestations.

Contact : 06 04 42 13 51
mariecl.gilles@wanadoo.fr



CLUB MODÉLISME



Réservez le week-end du 16 et 17 mai pour notre exposition de modélisme.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons pour deux journées exceptionnelles, de 9 h à 18 h, à la salle des fêtes (entrée 3 €, gratuit moins de 16 ans).

C'est avec une grande émotion que nous rendons hommage à notre président d'honneur Paul Blanquard. Bon vent Paul.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS



Nous avons commencé l'année par les cérémonies de commémoration du 5 janvier qui honorent la mémoire des aviateurs australiens morts pour notre liberté le 5 janvier 1945 dans notre commune.

Une messe a été célébrée à la chapelle des Aviateurs par le Père Giraud, suivie d'un hommage au cimetière de Courlay. Malgré le froid glacial, plusieurs personnes courageuses ont tenu à y participer.

Durant cette année 2026, nous serons plus que jamais présents aux diverses cérémonies du souvenir afin d'entretenir ce devoir de mémoire auquel nous sommes très attachés.



Un nouveau président pour l'amicale

L'assemblée générale des Anciens Combattants s'est tenue le 10 février 2026.

À la suite de la démission du président, Jean-Pierre Flausse et du trésorier Gérald Labatut, nous avons procédé au renouvellement du bureau :

- Président : Érik Lercier
- Vice-Président : Vito La Scola
- Trésorière : Peggy Lercier
- Secrétaire : Maïté Flausse
- Membres du bureau : Henri Larenne, Bernard Gluzicki, Jean-Marie Égron et Françoise Louachi.
- Président d'honneur : Jean-Pierre Flausse

Contact : 06 11 48 59 66

PHOTO CLUB CÔTE DE BEAUTÉ

● **Exposition photos du 8 au 14 avril**, à la salle des fêtes, de 10 h à 12h30 et de 15 h à 18h30.

100 photos, 15 photographes, des thèmes variés pour un moment de partage et d'échanges autour de la photo.

Entrée libre

Contact : 06 80 46 11 72
f.gassian@orange.fr



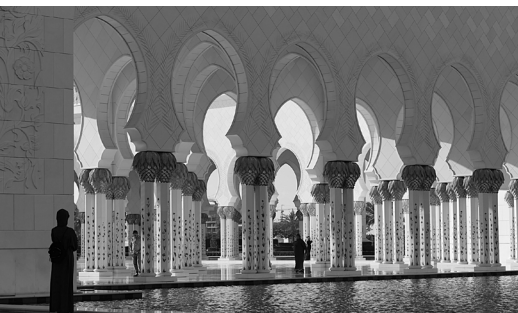
● **Concours de photographie numérique du groupe régional d'art photographique**

Organisé par le Photo club Côte de Beauté samedi 25 avril, à la salle Michel Legrand, ce concours regroupe des participants de 16 clubs de Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vienne.

14 h à 16 h : projection de 650 photographies évaluées par un jury de trois professionnels

16 h : remise des prix

Entrée libre



CLUB DES AMIS



Le 22 décembre dernier, nous avons fêté Noël au Club des amis. Ce fut un après-midi agréable avec, en surprise, le passage du Père Noël et une distribution de chocolats à tous.

Si vous aimez les jeux de cartes ou de société, venez nous rejoindre pour passer de bons moments dans la convivialité.

Nous nous réunissons les lundis et jeudis de 14 h à 18 h à la maison des associations, salle Magellan.

Contact : 06 70 74 15 17



Vie associative



DON DE SANG

Lors de la dernière collecte organisée à Vaux-sur-Mer, 43 poches de sang ont été collectées, un chiffre conforme à la moyenne des dons à cette période. Nous avons également constaté un regain d'intérêt pour le don de sang auprès d'un public de plus jeune.

C'est pourquoi nous avons souhaité recueillir les impressions d'une jeune fille de 18 ans venue effectuer son tout premier don.

Amicale : Bonjour Charlotte, peux-tu me dire pourquoi tu as souhaité venir donner ton sang aujourd'hui ?

Charlotte : En fait, je viens d'avoir 18 ans depuis un mois et depuis longtemps c'est devenu un besoin pour moi d'être utile pour sauver des vies.

Amicale : Quel est ton lieu de résidence ?

Charlotte : J'habite à Meschers. J'étais

un peu stressée et je dois vous avouer que je n'aime pas trop les piqûres. Mais je me devais de surmonter ces handicaps.

Amicale : Comment as-tu connu le Don du Sang ?

Charlotte : J'ai assisté à une journée de sensibilisation au Lycée Cordouan et j'ai apprécié la gentillesse et l'accueil des bénévoles qui nous ont expliqué à quoi sert le Don du Sang. D'ailleurs, je voudrais également vous remercier pour l'accueil aujourd'hui.

Amicale : Quel pourrait être ton avenir ?

Charlotte : Je reviendrai une prochaine fois faire un don. Mon avenir, je le vois dans la police ou les pompiers. Des métiers pour aider, servir.

Amicale : Merci Charlotte. On te souhaite le meilleur pour la suite de ton engagement.



Interview réalisée par Jean Slomiany, membre de l'Amicale des donneurs de sang.

Prochains dons de sang

- Mercredi 22 avril à Saint-Palais-sur-Mer, de 15 h à 19 h
- Jeudi 18 juin à Vaux-sur-Mer, de 15 h à 19 h

Contact : 06 64 00 21 62

dondusang.cotedebeaute@gmail.com

AMIS DE NOTRE-DAME DU PLATIN

La Chapelle des Aviateurs, actuellement en rénovation au niveau de la charpente et des menuiseries intérieures, sera restaurée pour les visites patrimoniales prévues au printemps.

La vigne a été taillée mi-mars, avec le concours des enfants du centre aéré de la commune.

Une lecture musicale organisée avec la médiathèque est en projet. Un concert de clarinettes aura lieu le 6 juin.

PAROISSE PROTESTANTE

Les 9 et 10 mai prochains, la paroisse protestante de Royan-Océan célébrera le bicentenaire du temple de Courlay (1826-2026). Édifié il y a 200 ans, ce bâtiment fait partie du patrimoine local et témoigne de l'histoire protestante sur notre territoire. Au fil des générations, il a accompagné la vie culturelle et sociale de la commune.



À l'occasion de cet anniversaire, un programme ouvert à tous est proposé :

• **Samedi 9 mai**

16h30 : concert Royan-Océan Gospel
Participation libre

• **Dimanche 10 mai**

10h30 : Culte

12 h : repas au Centre Protestant Jacques Fontaine
Sur inscription au 06 99 96 14 10

15 h : conférence
Temple de Courlay :
200 ans, une longue histoire

Temple protestant
39 avenue de Verdun
17420 Saint-Palais-sur-Mer

SONG LONG



Le Tai Cúc Dao : l'art du mouvement et de la paix intérieure

Pratiquer le Tai Cúc Dao, c'est entrer dans la voie du Việt Võ Đạo sous une forme douce, méditative et fluide.

Héritier des arts martiaux vietnamiens, cet art unit la rigueur du geste à la sérénité de l'esprit. Chaque mouvement est une respiration, un équilibre entre force et souplesse, attention et lâcher-prise. Ici, la discipline ne se vit pas comme une contrainte, mais comme un engagement envers soi-même. Elle nous apprend à habiter pleinement le présent, à retrouver notre centre dans un monde souvent emporté par la vitesse ou les modes du moment.

Le Tai Cúc Dao ne cherche ni la performance ni la fuite : il invite à la cohérence, à une harmonie lucide entre corps, souffle et esprit.

Les séances, encadrées par un professeur diplômé d'État (DEJEPS), offrent un espace de pratique bienveillant où chacun progresse à son rythme, dans le respect de ses capacités.

Cours les lundis, mercredis et vendredis, gymnase Dominique Rocheteau.

Rejoignez un art vivant, une école de patience et de présence. Pas un simple loisir, mais une manière d'être au monde : plus stable, plus conscient, plus libre.

Contact : 06 40 25 10 28
davidbnard@orange.fr



FIT CLUB



Amis des cartes et plus particulièrement du bridge, le Fit Club vous accueille tout au long de l'année.

Non affilié à la FFB, vous y trouverez une ambiance conviviale.

Tous les tournois font l'objet d'un classement qui participe à l'émulation entre joueurs. Outre les tournois bi-hebdomadaires, un tournoi annuel ouvert à tous et suivi d'un buffet courant juin ainsi qu'un autre avant la tenue de notre assemblée générale, en janvier, rythment la vie du club.

Avec le temps, le club a créé un lien social en fêtant les événements de l'année (galette, crêpes, beaujolais nouveau...) resserrant ainsi les liens entre ses membres.

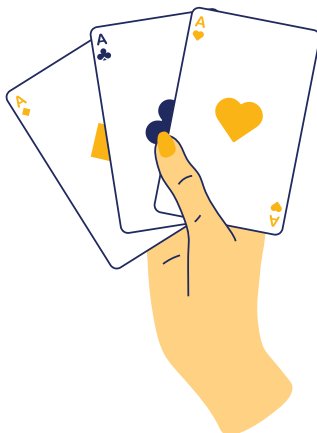
Des cours de perfectionnement (mardi matin) et initiation (vendredi matin) sont dispensés par deux membres bénévoles. Le mercredi, une après-midi jeux est organisée de 13h45 à 17 h.

Le Fit Club est ouvert toute l'année, y compris durant les vacances scolaires, pour des tournois les lundis et vendredis de 13h45 à 18 h.

Pour jouer : une adhésion annuelle de 30 € ou un droit de table ponctuel de 3 €.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer directement à la Maison des associations, salle Moitessier.

Contact : 06 79 79 16 05
fitclubspalais@gmail.com



SCÈNOCÉAN17

L'école de théâtre présente :

Les ados en scène

Trois comédies folles, juste pour rire !

- Samedi 2 mai à 20h30 dans la salle des fêtes.

Entrée 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans

Renseignements :
06 99 40 46 81

"Quotidien quand tu nous tiens", café-théâtre (tables garnies)

Les soucis des ados et des adultes, du collège à la vie professionnelle et personnelle, à peine caricaturés, pour rire ensemble !

Par les adolescents et les adultes.

- Dimanche 3 mai à 17 h dans la salle des fêtes.

Entrée 7 €, gratuit pour les moins de 12 ans

Réservation obligatoire (organisation de la salle et des tables) : 06 99 40 46 81

COMITÉ DE JUMELAGE

Escapade au carnaval de Steißlingen

7 membres du comité de jumelage de Saint-Palais ont répondu à l'invitation du comité allemand et sont partis du 29 janvier au 2 février à Steißlingen pour participer au carnaval régional.

Après 12 heures de route, tous ont été comme d'habitude très chaleureusement accueillis avant de rejoindre leurs familles respectives. Les festivités ont commencé dès le vendredi matin par la visite du musée du carnaval. Les vendredi et samedi soir, les carnavaliers ont déambulé dans les rues bondées de monde. Chaque défilé comptait

entre 35 et 45 groupes régionaux, d'où un nombre impressionnant de festivaliers. Des bars éphémères étaient installés dans des garages, sous des barnums partout dans la ville, et un gigantesque chapiteau pouvant accueillir 2 000 personnes permettait de se restaurer, de chanter, danser tout au long de la journée et en soirée. L'esprit "carnaval" est présent partout, même dans l'église où était célébrée la messe du dimanche matin et où toute l'assemblée était venue costumée. Enfin, le dimanche après-midi, les deux comités ont défilé avec,

en tête de cortège, l'orchestre de Steißlingen. Dans leurs bagages les Saint-Palaisiens avaient emporté des huîtres et du pineau qu'ils ont fait déguster pendant la déambulation. Des membres du comité allemand avaient fabriqué une "charrette" en forme de carrelot. Tous sont revenus enchantés de ce séjour et en garderont un excellent souvenir. Nous les attendons pour l'Ascension maintenant.

Également 2 dates à retenir : foire aux vins et à la gastronomie les 22 et 23 août ; foire aux puces le 29 août.



LA RÉSIDENCE DU LAC

Avec l'activité des beaux jours, la Résidence du lac voit la vie en vert ! Le mois d'avril marque le lancement d'un projet qui tient à cœur aux résidents comme aux équipes : **le jardin partagé !**

Installés autour du potager, les résidents ont repris leurs habitudes de jardiniers. Semis de fleurs, plantations de légumes et herbes aromatiques rythment désormais les journées.

Le jardin est un véritable lieu de rencontre. Professionnels, familles

et visiteurs, mais également avec les enfants du centre de loisirs et ceux des assistantes maternelles qui construisent ce projet à nos côtés.

Nous participons également à différents concours comme les grandes lessives, "partage tes rêves"...

Afin de profiter pleinement du jardin, nous préparons un événement convivial : le marché de printemps organisé le mercredi 27 mai après-midi.

N'hésitez pas à venir y faire un tour !



Commerces

Ils s'installent à Saint-Palais-sur-Mer

- **Cabinet Naturo-Sérénité**
Isabelle Robin

Consultations de naturopathie axées sur le bien-être, la prévention et l'hygiène de vie naturelle.
1 rue des Chèvrefeuilles
06 50 47 10 07

- **Infirmière au Pôle santé**
Marine Vincent

En remplacement d'Hamida Seboussi dans le cabinet de Madame Berger
4 rue de l'Église
06 79 16 39 86

- **Pizza Rocket**
Pascal Parrot

Bowling et vente de pizzas à emporter
3 avenue de la République



Vous vous installez sur la commune et vous souhaitez le faire savoir ?

Contactez-nous :
communication@stpalaissurmer.fr
05 46 23 56 88

Calendrier des collectes des déchets

Saint-Palais-sur-Mer

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
1 mercredi	1 samedi	1 mardi
2 jeudi	2 dimanche	2 mercredi
3 vendredi	3 lundi	3 jeudi
4 samedi	4 mardi	4 vendredi
5 dimanche	5 mercredi	5 samedi
6 lundi	6 jeudi	6 dimanche
7 mardi	7 vendredi	7 lundi
8 mercredi	8 samedi	8 mardi
9 jeudi	9 dimanche	9 mercredi
10 vendredi	10 lundi	10 jeudi
11 samedi	11 mardi	11 vendredi
12 dimanche	12 mercredi	12 samedi
13 lundi	13 jeudi	13 dimanche
14 mardi	14 vendredi	14 lundi
15 mercredi	15 samedi	15 mardi
16 jeudi	16 dimanche	16 mercredi
17 vendredi	17 lundi	17 jeudi
18 samedi	18 mardi	18 vendredi
19 dimanche	19 mercredi	19 samedi
20 lundi	20 jeudi	20 dimanche
21 mardi	21 vendredi	21 lundi
22 mercredi	22 samedi	22 mardi
23 jeudi	23 dimanche	23 mercredi
24 vendredi	24 lundi	24 jeudi
25 samedi	25 mardi	25 vendredi
26 dimanche	26 mercredi	26 samedi
27 lundi	27 jeudi	27 dimanche
28 mardi	28 vendredi	28 lundi
29 mercredi	29 samedi	29 mardi
30 jeudi	30 dimanche	30 mercredi
31 vendredi	31 lundi	

- Emballages et papiers
- Ordures ménagères
- Végétaux



état civil

Du 1^{er} décembre 2025 au 31 mars 2026

NAISSANCE
César GARCIA,
le 16 janvier 2026

DÉCÈS
Serge BOISSEAU,
le 1^{er} décembre 2025
Monique GUAY née ERRE,
le 3 décembre 2025
Antoine RIDEAU,
le 5 décembre 2025

Tribunes

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Chères Saint-Palaisiennes, chers Saint-Palaisiens,

Les électeurs se sont exprimés, et nous respectons pleinement le choix démocratique. Nous adressons nos plus sincères remerciements à toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance et leur soutien à travers leur vote.

Tout au long de cette campagne exigeante, nos échanges ont été précieux. Vous nous avez rappelé l'essentiel : votre attachement profond à l'avenir de notre commune, vos attentes, vos espoirs, mais aussi, vos inquiétudes. Plus que jamais, il apparaît que ce qui fait aujourd'hui défaut ne relève pas uniquement des orientations politiques, mais bien du lien, de la présence et de l'attention portée à chacun. Notre équipe en a pleinement pris la mesure. La mairie doit être un lieu d'écoute, d'attention, profondément humain.

Lors du conseil d'installation du 28 mars, nos élus ont réaffirmé leur souhait de s'inscrire dans une démarche constructive, résolument tournée vers l'intérêt général. Notre engagement ne saurait se réduire à une opposition systématique ; il s'inscrit dans une participation responsable, fondée sur le dialogue, l'écoute, le respect et la transparence. Monsieur le Maire a exprimé sa volonté d'ouverture à l'égard de la minorité, et nous tenons à l'en remercier.

Cet esprit de coopération constitue une condition essentielle au bon fonctionnement de notre institution, au bénéfice de tous nos concitoyens. Nous demeurerons pleinement mobilisés pour porter les orientations de notre programme, élaboré avec vous et pour vous. "Saint-Palais au Cœur" continuera ainsi de vivre et de s'incarner dans nos actions.

À ce titre, nous accorderons une attention particulière aux priorités qui ont structuré notre engagement : la proximité et le dialogue, la sécurité, l'attractivité de notre commune, le bien vivre ensemble et la préservation de l'environnement.

Au nom de Saint-Palais au Cœur, soyez assurés de notre détermination à vous accompagner et à porter votre voix avec exigence et fidélité.

Saint-Palais au Cœur

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Votre voix au cœur du conseil municipal Vigilance et engagement pour SAINT-PALAIS

Chères Saint-Palaisiennes, chers Saint-Palaisiens, C'est avec un profond sens du devoir que je m'adresse à vous pour la première fois en tant que conseiller municipal. Je tiens à féliciter Monsieur le Maire pour son élection et lui souhaite pleine réussite dans ses fonctions. Mes remerciements vont également au maire sortant pour son engagement au service de notre commune ainsi qu'à celles et ceux qui ont porté leurs suffrages sur notre liste "S'ENGAGER POUR SAINT-PALAIS".

Votre soutien traduit une exigence claire : une action publique proche de ses habitants, transparente et concrète.

Seul élu de ma sensibilité, je serai une voix vigilante, libre et force de proposition pour :

La sécurité et la tranquillité pour tous

Vivre à Saint-Palais-sur-Mer, c'est avant tout aspirer à la sérénité. Je veillerai à ce que la sécurité reste au cœur de l'action municipale. Cela demande une police municipale renforcée pour être présente toute l'année sur notre commune, une vidéoprotection efficace et une coordination exemplaire avec les forces de l'ordre. Mon exigence sera simple et déterminée : des résultats concrets pour votre tranquillité au quotidien.

La défense de votre pouvoir d'achat

Dans un contexte économique contraint, la pression fiscale locale ne doit pas être une variable d'ajustement. Les projets doivent renforcer l'attractivité de la commune sans fragiliser ses finances. Je serai particulièrement attentif à ce que les investissements privilégient l'essentiel : l'entretien de notre voirie dans tous les quartiers y compris ceux trop longtemps délaissés et la qualité de nos équipements. Je m'opposerai fermement à toute dépense superflue qui fragiliserait nos finances.

Une opposition constructive et à votre écoute

Mon rôle n'est pas de m'opposer systématiquement, mais de contrôler, d'éclairer les décisions et de proposer des solutions réalistes. Je soutiendrai les initiatives allant dans le sens de l'intérêt général, mais mon opposition sera sans concession dès lors que les intérêts des habitants ou l'avenir de Saint-Palais-sur-Mer seront en jeu.

Construire l'avenir ensemble

Je serai votre relais pour garantir des choix responsables et faire de Saint-Palais-sur-Mer une commune sûre, bien gérée et à l'écoute de chacun. Ensemble, veillons à ce que Saint-Palais-sur-Mer reste une commune sûre, bien gérée et fidèle à son identité.

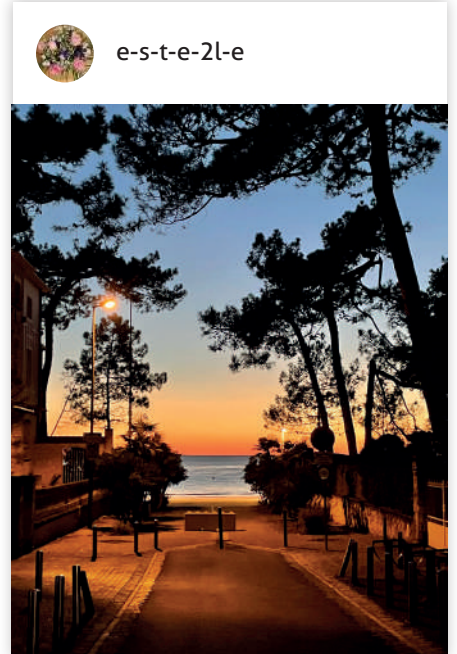
Fidèlement à votre écoute,

**Didier HECKEL, conseiller municipal
Rassemblement National**



Vous sur **insta**

Vos plus belles photos de Saint-Palais-sur-Mer !



MÉDIATHÈQUE - CONSERVATOIRE

CAPSULES TEMPORELLES

23 MARS
>29 AVRIL
2026

GLISSEZ UN MESSAGE, UNE PHOTO, UN SOUVENIR...
RÉOUVERTURE EN 2036 !

Capsules enfouies
le 29 avril 2026 à 11h30
📍 Jardin du Centre Culturel

POUR LES 20 ANS DU CENTRE CULTUREL



CENTRE CULTUREL
MÉDIATHÈQUE
SAINT-PALAIS-SUR-MER

les
Palabreurs
LE PLAISIR DE LA LITTÉRATURE



SAINT
PALAIS
SUR-MER